

DEVIS

NO. OF PAGES

Division 01 – EXIGENCES GÉNÉRALES

Section 01 00 00 Exigences générales	15
APPENDICE I – Localisation des entrepôts pour livraison	1
APPENDICE II – Tableaux des matériaux et des finis	4

DESSINS – TYPE « A »

A -1	PLAN
A -2	ÉLÉVATIONS
A -3	COUPE A-A
A -4	COUPE B-B
A -5	DÉTAILS
A -6	DÉTAILS DE PORTE
A -7	DESSINS SCHÉMATIQUES D' INSTALLATION (POUR INFORMATION SEULEMENT)

DESSINS – TYPE « B »

B -1	PLAN
B -2	ÉLÉVATIONS
B -3	COUPE A-A
B -4	COUPE B-B
B -5	DÉTAILS
B -6	DÉTAILS DE PORTE
B -7	DESSINS SCHÉMATIQUES D' INSTALLATION (POUR INFORMATION SEULEMENT)

Partie I – SECTION DES EXIGENCES GÉNÉRALES

1.0 DESCRIPTION DES TRAVAUX

- .1 **Les travaux de ce contrat sont décrits dans les sections de devis et les dessins, tels qu'identifiés dans la Table des matières de la Section 00 00 10.**
- .2 Le présent contrat inclut ce qui suit :
 - .1 Préfabrication : fournir les matériaux, l'équipement et la main-d'œuvre requis pour la préfabrication de 8 toilettes à accès universel portables, en bois.
 - .2 Fournitures : fournir la colonne montante de 300 mm de diamètre et les articles de quincaillerie connexes, une colonne par toilette.
 - .3 Livraison : livrer les toilettes préfabriquées à deux emplacements distincts en sol québécois, aux fins d'entreposage. Se reporter à l'annexe « I » pour l'emplacement précis des lieux de livraison.
 - .4 Unité échantillon produite aux fins de contrôle de qualité : fournir et livrer un (1) échantillon de toilette à la CCN (site Crawley) aux fins d'examen de la qualité de la construction, de la main-d'œuvre, des matériaux et des détails. Une fois acceptée, l'unité échantillon servira d'exemple du niveau de qualité à respecter pour la construction des autres unités. L'unité échantillon comptera parmi les 8 unités à produire dans le cadre de ce contrat. Se reporter à la section 30.0 – Partie III – Fabrication
 - .5 Conception sans obstacle : les travaux du présent contrat doivent respecter les dispositions de la norme CSA B651-12 Accessibilité des bâtiments et autres installations : règles de conception. Ceci comprend, sans s'y limiter, la hauteur d'installation et l'emplacement précis des pièces de quincaillerie et des accessoires.
- .3 **Présentation de la soumission et du prix proposé :**
 - .1 Soumettre le prix proposé pour la construction des huit unités préfabriquées en conformité du jeu complet de dessins pour l'unité de toilette de « Type A », y compris les dessins A1 à A6 et la liste des matériaux – unités de « Type A ».
 - .2 Soumettre également le prix proposé pour la construction des huit unités préfabriquées en conformité du jeu complet de dessins pour l'unité de toilette de « Type B », y compris les dessins B1 à B6 et la liste des matériaux – unités de « Type B ».
 - .3 **Attribution du contrat : le contrat sera attribué pour la construction de 8 unités préfabriquées de « Type A » ou de « Type B », selon le prix global le moins élevé pour l'un ou l'autre de ces modèles.**
- .4 **Calendrier des travaux : Les travaux de ce contrat doivent être entrepris dans les 5 jours suivant l'attribution du contrat et doivent être complétés avant le 26 mars 2014.**
- .5 Superviseur du projet : L'Entrepreneur doit s'assurer qu'un superviseur du projet compétent et capable de gérer les travaux de fabrication requis pour réaliser ce contrat soit disponible à plein temps pour l'entière durée des travaux réalisés en atelier pour ce contrat.

2.0 ALLOCATIONS EN ESPÈCES et PRIX DISTINCTS

- .1 Voici l'allocation en espèces que l'Entrepreneur sera tenu de retenir, cette allocation devant être considérées comme faisant partie du prix global :
 - Un montant de 6 000 \$ pour conditions imprévues.
- .2 La somme de l'allocation en espèces s'ajoute au prix de base du montant contractuel.
- .3 L'utilisation de l'allocation en espèces devra se faire par le biais d'un ordre de modification approuvé par l'Ingénieur représentant la CCN.
- .4 **Les frais se rapportant au profit et aux dépenses générales pourront être appliqués aux montants dépensés à partir de l'allocation en espèces.** Le prix contractuel **ne doit pas inclure** le profit et les dépenses générales qui se rapportent à l'allocation en espèces en question.

3.0 DÉCOMPOSITION DU PRIX CONTRACTUEL

- .1 Dans les cinq (5) jours ouvrables de la date d'adjudication de ce contrat, l'Entrepreneur devra présenter une décomposition des prix contractuels en fonction des étapes du prototype, de la préfabrication et de la livraison.
- .2 Identifier les allocations en espèces séparément.

4.0 REDEVANCES ET TAXES

- .1 Payer toutes les redevances et taxes imposées par les gouvernements fédéral, provincial et municipal ainsi que par les autres autorités de réglementation. **Les unités préfabriquées seront assujetties aux taxes provinciales de la province où elles seront livrées (le Québec).**

5.0 LIVRAISON des UNITÉS PRÉFABRIQUÉES

- .1 L'Entrepreneur sera responsable de la livraison sécuritaire de l'unité échantillon et des autres unités aux lieux d'entrepôts indiqués. Se reporter à l'Annexe A.
- .2 Veiller à respecter les règlements des ministères des transports de chaque province où seront transportées les unités. Obtenir les autorisations, les permissions et/ou les permis requis.
- .3 L'Entrepreneur fournira l'équipement et la main-d'œuvre pour charger et décharger les unités préfabriquées aux lieux d'entrepôt.
- .4 L'Entrepreneur organisera la séquence de livraison des unités préfabriquées à sa discrétion. Toutes les unités préfabriquées doivent être livrées aux lieux d'entrepôt au plus tard le 26 mars 2014, en fin de journée.
- .5 **L'Entrepreneur est responsable de vérifier toutes les dimensions pertinentes aux travaux du présent contrat, y compris les largeurs et les hauteurs limites de dégagement requises pour le transport des unités.**

6.0 SPÉCIFICATIONS CONCERNANT LES PRODUITS D'USAGE EXTÉRIEUR

- .1 **Tous les produits, matériaux et équipements** utilisés pour les travaux du présent contrat doivent respecter les exigences établies et être de la qualité requise pour **usage extérieur**.

7.0 ENSEIGNES

- .1 Les enseignes à caractère promotionnel sont interdites.
- .2 Toute la signalisation de sécurité utilisée pour ce projet sera bilingue (français et anglais).
- .3 Lors du transport et de la livraison des unités de toilettes, l'Entrepreneur doit fournir et utiliser la signalisation requise par la réglementation.

8.0 MAIN-D'ŒUVRE ET MATÉRIAUX CANADIENS

- .1 L'Entrepreneur utilisera de la main-d'œuvre et des matériaux canadiens pour la conception et la réalisation des travaux du présent contrat, dans la mesure où ils seront disponibles, de la qualité requise, rentables et permettent la réalisation expéditive des travaux du présent contrat.

9.0 DISCRÉTION

- .1 Aucune partie de ce projet ne peut être discutée, publiée ou démontrée sans l'autorisation écrite de la CCN.

10.0 SANTÉ ET SÉCURITÉ

- .1 **Les travaux réalisés dans le cadre de ce contrat ne doivent menacer la sécurité de tous ceux en présence au lieu de fabrication, ni au cours de l'assemblage ou de la livraison des unités aux lieux indiqués par la CCN.**
- .2 Se conformer à toutes les lois et tous les règlements applicables en matière de santé et de sécurité, y compris sans s'y restreindre :
 - Le Code national du bâtiment, parties 8 et 9
 - Le Code canadien du travail, Partie II, règlements de sécurité et santé au travail
 - Les lois et les règlements régissant la santé et la sécurité au travail dans la province où auront lieu les travaux de construction
 - L'Association canadienne de normalisation (CSA)
 - Santé Canada / Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT)
 - Le Code canadien du travail, règlements sur la santé et la sécurité au travail
 - Les lois sur la santé et la sécurité au travail de la province de fabrication et de livraison des unités
 - Les lois et règlements pouvant s'appliquer aux lieux des travaux et aux lieux de fabrication utilisés pour le présent contrat.

Garder sur les lieux de fabrication un exemplaire des normes applicables en matière de santé et de sécurité.
- .3 Responsabilités : L'Entrepreneur est responsable de la sécurité des personnes et des biens dans le chantier désigné où auront lieu les travaux du présent contrat.
- .4 Équipement de protection : Fournir le matériel et l'équipement de protection requis pour effectuer les travaux de ce contrat de manière saine et sécuritaire.
- .5 Permis et licences : Veiller à obtenir les permis et licences requis pour l'utilisation de la machinerie, des véhicules et des équipements requis pour les travaux de ce contrat.
- .6 Formation en santé et sécurité : Veiller à ce que toutes les personnes participant à la réalisation des travaux du présent contrat obtiennent la formation en matière de santé et sécurité dont ils ont besoin pour les activités qu'ils effectuent et les équipements qu'ils utilisent.
- .7 Dangers imprévus : En cas de danger imprévu ou s'il survient des facteurs, des conditions ou des dangers durant la réalisation des travaux de ce contrat, respecter les procédures accordant aux employés le droit de refuser de travailler, et ce, en conformité des lois et règlements en vigueur dans la province concernée.
- .8 Échafaudage et équipement d'accès : Fournir l'équipement d'accès nécessaire pour effectuer les travaux du présent contrat. L'équipement d'accès doit être conforme et être utilisée de manière conforme aux normes et règlements provinciaux et fédéraux pertinents et aux lois et règlements régissant la santé et la sécurité des travailleurs dans la province où auront lieu les travaux.
- .9 Poste de premiers soins : L'Entrepreneur doit maintenir un poste de premiers soins au lieu de fabrication. Le poste de premiers soins doit inclure, sans s'y limiter, du matériel de premiers soins, une douche oculaire portative et un réservoir d'eau potable contenant une bouteille de 20 litres d'eau potable.

11.0 EXIGENCES ENVIRONNEMENTALES

- .1 S'assurer que les travaux de ce contrat ne constituent pas une menace pour l'environnement naturel.
- .2 L'accès aux lieux des travaux par le personnel et/ou l'équipement et la livraison/l'enlèvement des matériaux sera effectué de manière à ne pas déranger le milieu naturel environnant.

- .3 Information des fiches signalétiques :
- Fournir au préalable les fiches signalétiques des produits et matériaux à utiliser pour examen et approbation avant leur utilisation pour ce projet.
 - Pour les travaux de ce projet, utiliser les produits et les matériaux les moins dommageables.
 - Mettre en œuvre les mesures de protection recommandées par les fabricants produits et des matériaux dont l'utilisation aura été acceptée.
- .4 Pollution provenant du carburant et des huiles :
- L'Entrepreneur protégera le milieu naturel contre le déversement de carburant, d'huile ou toute autre substance dommageable pour l'environnement s'écoulant des équipements, des outils, de la machinerie et des véhicules utilisés pour les travaux de ce contrat.
 - L'Entrepreneur sera responsable de tous les coûts associés au nettoyage et/ou à la décontamination de tout déversement occasionné sur les lieux par les travaux de ce contrat.
- .5 Approche durable :
- Dans la réalisation des travaux de ce contrat, l'Entrepreneur utilisera l'approche, les matériaux, les produits, les carburants et les équipements les moins dommageables pour l'environnement, et lorsque possible, réutilisables, récupérables ou renouvelables.
 - Les matériaux, équipements et déchets enlevés dans le cadre de ce contrat seront triés, acheminés ou protégés de manière à favoriser leur réutilisation ou leur récupération en premier lieu, plutôt qu'être évacués vers un site d'enfouissement.

12.0 ASSURANCE DE LA QUALITÉ

- .1 Normes et conformité des travaux : Se conformer aux exigences fédérales, provinciales et locales pertinentes dans l'exécution des travaux. En cas de divergence entre ces exigences et ce devis, les exigences les plus strictes prévaudront. Les travaux doivent s'effectuer dans le respect des règles en vigueur lors de l'exécution des travaux. Les codes normes et règlements qui s'appliquent comprennent, sans s'y restreindre, les suivantes :
- Le Code national du bâtiment, édition 2010 (y compris la partie 8 – Mesures de sécurité en construction et la partie 9)
 - Les exigences des lois en vigueur en matière de santé et de sécurité au travail pour les projets de construction et appliquées par le ministère du Travail de la province où seront effectués les travaux.
 - Les règlements des ministères de l'Environnement concernés.
 - Les règles et règlements pertinents des municipalités concernées
 - Respecter ou dépasser les exigences des normes minimales de l'Office des normes générales du Canada (CGSB), de l'Association canadienne de normalisation (CSA), du Code national du bâtiment du Canada, édition 2010, ainsi que tous les codes fédéraux, provinciaux et municipaux pertinents. En cas de divergence entre ces exigences, les exigences les plus strictes prévaudront.
 - Respecter ou dépasser les exigences minimales des dispositions pertinentes de la norme CAN CSA B651-12 – Normes et lignes directrices en matière d'accessibilité sans obstacle.
- .2 Qualité des nouveaux produits :
- Les produits, matériaux, équipements et articles utilisés dans l'exécution des travaux de ce contrat doivent être neufs et de la meilleure qualité requise pour

l'usage prévu, à moins qu'il ne soit spécifiquement indiqué qu'il est permis de garder, réutiliser et réinstaller une composante existante.

- Veiller à ce que tout produit proposé soit compatible avec les autres produits spécifiés pour un système ou avec les composantes dont la réutilisation et la réinstallation a été autorisée pour composer un système intégré. L'Entrepreneur doit porter toute incompatibilité apparente à l'attention de l'Ingénieur de la CCN et attendre ses directives à ce sujet.

.3 Compétence, expérience de la main-d'œuvre et assurance de la qualité

- L'Entrepreneur doit embaucher seulement des sous-traitants qui possèdent les compétences et l'expérience requises pour effectuer les travaux de corps de métier exigés.
- L'Entrepreneur gardera en dossier des copies des attestations de compétence et des permis d'exercice des corps de métier requis par les autorités compétentes et les organes de réglementation.
- L'Entrepreneur embauchera un nombre suffisant d'ouvriers de corps de métier et utilisera la quantité d'équipement requise pour achever la réalisation de tous les travaux de ce contrat dans les délais établis.

.4 Dessins d'atelier et fiches techniques : L'examen des dessins d'atelier par la CCN a pour seul but de vérifier la conformité au concept général. L'Entrepreneur doit fournir des copies numérisées des composantes pour fins de vérification :

- La structure sous-jacente du plancher et les ancrages de stabilité requis pour permettre le levage et le transport en une seule pièce de chaque unité de toilette une fois construite.
- Le dessin d'atelier de la porte indiquant les détails de montage de la quincaillerie.
- Fiches techniques des pièces et des matériaux : détails standard des fiches signalétiques (FS), directives du fabricant, données techniques, échantillons de couleurs.
- Les travaux liés aux documents et échantillons à soumettre ne peuvent procéder avant d'avoir obtenu l'autorisation.

.5 Substitution des produits : S'il s'avère nécessaire d'utiliser un produit de substitution, il revient à l'Entrepreneur de soumettre les renseignements techniques détaillés sur le produit originalement spécifié et le produit de substitution, en vue de l'examen, de l'évaluation et de l'acceptation le cas échéant du produit de substitution à titre de produit équivalent. Sauf indication contraire, tout produit ou matériel de substitution **doit être de qualité équivalente ou supérieure** au produit ou matériel qu'il remplace, **et ne doit pas occasionner un coût additionnel pour la CCN**. L'Entrepreneur doit déposer une demande écrite de substitution de produit en précisant les produits en cause et en fournissant tous les renseignements techniques nécessaires à l'évaluation de la substitution proposée.

.6 Vérification des travaux :

- Sur demande, permettre à l'Ingénieur de la CCN de visiter le lieu de fabrication aux fins d'examen des travaux en cours.
- Chaque semaine, transmettre à l'Ingénieur de la CCN des photos numériques illustrant l'avancement des travaux. Identifier les difficultés rencontrées et confirmer la date d'achèvement des travaux.
- Préparer et transmettre à l'Ingénieur de la CCN un dossier photographique illustrant les substrats et la charpente avant qu'ils soient recouverts et dissimulés par les revêtements intérieurs et extérieurs. a photographic record of substrates and rough-ins prior to covering and concealment by exterior/interior finishes.

- Montage dissimulé ou en applique : L'Entrepreneur doit dissimuler les pièces de fixation, etc. autant que possible. S'il faut les monter en applique, prévoir les alignements et les espacements requis.
- Dossier de construction : Tout au long de la réalisation des travaux de ce contrat, tenir un registre des notes au dossier et d'annotations aux documents contractuels en vue de documenter les travaux « tel que construit ». À l'achèvement des travaux, fournir à l'Ingénieur de la CCN un exemplaire des dessins tel que construit annotés.

.7 Directives du fabricant

- Sauf indication contraire dans le contrat ou les documents de construction, installer et monter les produits de manière conforme aux directives du fabricant et des recommandations des FS. Immédiatement aviser l'Ingénieur de la CCN de toute divergence entre les directives du fabricant et l'usage prévu ou l'intention de conception.

.8 Compatibilité des matériaux

- L'Entrepreneur installera seulement des matériaux qui sont compatibles entre eux et avec les matériaux existants qui seront maintenus dans le bâtiment et sur les lieux des travaux. Tous les matériaux installés qui seront jugés incompatibles seront remplacés avec des matériaux compatibles par l'Entrepreneur et ce, sans ajouter au coût du contrat.

.9 Pièces de fixation

- Toutes les pièces de fixation seront de la qualité requise pour usages extérieurs.
- Sauf indication contraire, fournir des pièces de fixation et autres accessoires métalliques ayant la même texture, couleur et fini que les éléments adjacents.
- Éviter toute action électrolytique entre des métaux ou des matériaux de nature différente.
- Déterminer l'espacement des ancrages en tenant compte des charges limites et de la résistance au cisaillement afin d'assurer un ancrage franc permanent.
- Les pièces de fixation qui pourraient causer l'effritement ou la fissuration de l'élément dans lequel elles sont ancrées seront refusées.

13.0 DOMMAGES

- .1 Restaurer ou remplacer pour remettre dans son leur état d'origine tous les biens, toutes les structures, toutes les finitions et tous les services d'utilité publique ou autres existants, qu'ils soient publics ou privés, et qui ont été endommagés pendant l'exécution des travaux prévus par le présent contrat, ou verser un dédommagement adéquat aux parties touchées.
- .2 Les termes « restaurer » et « remplacer » comprennent les coûts de la main-d'œuvre, de l'équipement et du matériel.

14.0 NETTOYAGE

- .1 Le nettoyage final une fois les travaux achevés comprend le nettoyage de l'intérieur du bâtiment, ainsi que de toute zone extérieure touchée ou souillée par les travaux du présent contrat.

15.0 DOCUMENTS À SOUMETTRE À L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX

.1 Liste de l'Entrepreneur, des sous-entrepreneurs et des fournisseurs :

- Inclure le nom du fournisseur, son adresse, son numéro de téléphone et le nom de la personne-ressource.
Identifier le produit ou la composante.

- .2 Dessins tel que construit : soumettre deux (2) exemplaires finaux, copies papier annotées et copie électronique, des documents du contrat portant la mention « Dessins tel que construit » une fois les travaux prévus par le présent contrat achevés et portant également la date de la dernière révision.
- .3 Dossier photographique :
- Avant et pendant l'exécution des travaux prévus par le présent contrat, veiller à ce que des photographies des travaux en cours soient effectuées pour les dossiers.
 - On doit, en particulier, veiller à ce que des photographies soient prises pour les zones qui doivent être dissimulées, surtout dans le cas d'aménagements électriques et mécaniques.
 - Soumettre une (1) copie électronique des photographies au dossier, datée et annotée.
- .4 Documents d'entretien et d'utilisation : fournir une fiche d'information technique pour tous les produits, tout le matériel ou l'équipement, ainsi que tout les systèmes fournis et installés dans le cadre des travaux prévues par le présent contrat. Les renseignements suivants, sans en exclure d'autres, doivent être fournis :
- description du produit, de la fonction, des caractéristiques normales d'utilisation et des conditions limites;
 - couleur, fini, texture et dimension;
 - nomenclature complète et numéro commercial des pièces de rechange;
 - noms et adresses des fournisseurs des pièces de rechange;
 - exigences d'entretien, y compris le calendrier d'entretien recommandé pour toutes les activités d'entretien requises;
 - liste des pièces d'origine du fabricant, illustrations, dessins d'assemblage et diagrammes requis pour l'entretien.
- .5 Teinture et revêtements de finition : fournir une photocopie des étiquettes des contenants de teinture ou de peinture comprenant les données techniques, la couleur et l'emplacement d'application. Fournir un (1) litre de peinture et de teinture de chaque couleur pour les retouches effectuées par le Maître de l'ouvrage après l'installation finale.
- .6 Colonne montante : fournir et livrer la colonne montante et le support tel qu'indiqué à l'annexe II – Tableau des matériaux, aux fins d'installation par le propriétaire.

16.0

GARANTIES

- .1 À l'achèvement substantiel, soumettre les garanties, en double, pour l'élément fonctionnel de construction relativement aux travaux prévus par le présent contrat.
- .2 Identifier clairement le produit, le matériel, l'équipement ou le système auquel la garantie s'applique.
- .3 Fournir la liste des sous-entrepreneurs, des fournisseurs et des fabricants, y compris leurs noms, adresses, numéros de téléphone, ainsi que les noms des personnes-ressources.
- .4 Date d'entrée en vigueur de la garantie : sauf indication contraire de l'Ingénieur de la CCN, la date d'entrée en vigueur de la garantie correspond à la **date de livraison de toutes les unités sur le site**, laquelle est également nommée la **date d'achèvement substantiel**.
- .5 Prolongation de la garantie : l'Entrepreneur doit fournir une prolongation de garantie pour tout produit, matériel, équipement ou système d'un élément qui s'avère défectueux dans les 30 jours suivant la date d'achèvement substantiel. La période de prolongation doit être équivalente à la période requise pour que des mesures correctives soient prises à partir de la date d'achèvement substantiel.

17.0 MISE À L'ESSAI ET VÉRIFICATION DU RENDEMENT

- .1 Exécuter toutes les activités de mise à l'essai et de vérification du rendement pour que l'équipement réponde aux exigences des spécifications avant la livraison des unités à la CCN. Fournir une confirmation écrite indiquant que les essais ont été menés avec succès en ce qui concerne les éléments ci-dessous :
 - .1 Essai de la quincaillerie et des ressorts pour vérifier si la résistance à l'effort lors de l'utilisation de la porte répond aux exigences du CNB et l'accès sans obstacle.
 - .2 Essai et vérification du rendement de la portabilité de l'unité; vérification de la stabilité latérale lorsque l'unité est soulevée et déplacée.

18.0 ACHÈVEMENT SUBSTANTIEL et LIVRAISON DES UNITÉS

- .1 À la livraison des toilettes à accès universel et à l'achèvement substantiel des travaux, soumettre à l'Ingénieur de la CCN :
 - o les garanties;
 - o l'information technique sur le produit;
 - o les notes « tel que construit » au dossier.
- .2 Fournir l'attestation de conformité des travaux prévus par le présent contrat et exécutés en date courante

19.0 ACHÈVEMENT FINAL

- .1 Une fois la correction des travaux non conformes effectuée après l'examen final et la soumission des informations ou documents de clôture, l'achèvement final sera accepté par l'Ingénieur de la CCN.

Partie II - PRODUITS

20.0 PRODUITS

- .1 Annexe II – se reporter à l'Annexe II, laquelle contient le Tableau des matériaux – Type « A » (2 pages) et le Tableau des matériaux – Type « B » (2 pages) pour une description détaillée des caractéristiques, des couleurs et des finis des produits à utiliser pour les travaux de ce contrat.

Partie III - FABRICATION

30.0 PLANCHER et STRUCTURE DE LA TOILETTE

- .1 Portabilité : Les toilettes doivent être portables. Les unités doivent être livrées aux lieux désignés par la CCN intacts et prêts à être transportés à leur destination finale.
- .2 Fournir des dessins d'atelier de la structure proposée confirmant ce qui suit :
 - Les dispositifs temporaires et les préparatifs d'expédition pour le transport, le chargement et le déchargement des unités.
 - La capacité de transporter les unités vers une autre destination après avoir été livrées au lieu d'entreposage désigné.

- Les directives concernant la manutention des unités une fois livrées, notamment les détails des points de levage. Délimiter clairement sur chaque unité de toilette l'emplacement précis des « points de levage » pour utilisation ultérieure par la CCN.
 - Les dimensions et les types de pièces de fixation et des boulons à utiliser pour l'assujettissement et la stabilisation de la structure.
- .3 Confirmer à la CCN le poids exact de chaque unité.
- .4 Plancher : Les panneaux de plancher seront soudés en continu pour assurer une surface étanche à l'intérieur de la toilette. Suivre les directives recommandées du fabricant et assurer la compatibilité des matériaux. La sous-structure doit respecter les exigences structurales définies dans le Code national du bâtiment pour ce type d'usage public.
5. Sous-structure : Soumettre à l'Ingénieur de la CCN les dessins d'atelier illustrant la composition de la charpente du plancher, en précisant la charge utile et la charge permanente, les points de levage renforcés (clairement délimités) et les méthodes de fixation.

31.0 UNITÉ ÉCHANTILLON pour le CONTRÔLE DE LA QUALITÉ

- .1 Tel que spécifié au sous-article 1.2.4, fournir et livrer au site Crawley de la CCN un (1) échantillon de toilette. Une fois examinée et acceptée par l'Ingénieur de la CCN, l'unité échantillon servira d'exemple du niveau de qualité à respecter pour la construction des autres unités. L'unité échantillon comptera parmi les 8 unités à produire dans le cadre de ce contrat.
- .2 L'unité échantillon doit être complétée à 100%, pour permettre l'examen et l'acceptation de tous les détails, incluant la teinture et les détails de montage des accessoires. L'unité échantillon doit être livrée et déchargée à l'endroit choisi avant l'examen par l'Ingénieur de la CCN.
- .3 L'Ingénieur de la CCN doit voir le levage de l'unité échantillons. Cette opération fera partie intégrante du processus d'examen et de contrôle de la qualité.

32.0 CHARPENTERIE

- .1 Références :
- American Society for Testing and Materials International (ASTM)
 - ASTM A653/A653M-05a, Standard Specification for Steel Sheet, Zinc-Coated (Galvanized) or Zinc-Iron Alloy-Coated (Galvanealed) by the Hot-Dip Process.
 - Association canadienne de normalisation (CSA International).
 - Laboratoires des assureurs du Canada (ULC)
 - CAN/ULC-S706-97, Norme sur l'isolant thermique en fibre de bois pour bâtiments.
- .2 Assurance de la qualité
- Marquage du bois : estampe de classification d'un organisme reconnu par le Conseil d'accréditation de la Commission canadienne de normalisation du bois d'oeuvre.
 - Il est interdit d'utiliser des produits de contreplaqué, d'OSB ou de composites à base de bois dans la fabrication de ces unités.
- .3 Éléments de charpente et éléments structuraux
- .1 Bois débité : bois de résineux au fini S4S (blanchi sur 4 côtés), d'une teneur en humidité ne dépassant pas 19 % (R-SEC) ou moins, selon les dispositions des normes suivantes :

- .2 CSA O141.
- .3 Règles de classification pour le bois d'oeuvre canadien (NLGA).
- .4 Éléments de charpente et planches : conformes aux prescriptions du CNB, sauf pour ce qui suit :
- .5 Fourrures, cales, bandes de clouage, fonds de clouage, faux-cadres, membrons, fonds de clouage pour bordures de toit et lambourdes :
 - .1 Les éléments au fini S2S sont acceptables pour les ouvrages dissimulés.
 - .2 Planches : catégorie « standard » ou supérieure.
 - .3 Bois de dimension : classification « charpente légère (claire) », catégorie « standard » ou supérieure.
 - .4 Poteaux et pièces de bois carrés : catégorie « standard » ou supérieure.
- .6 Matériel des panneaux
 - .1 Sans objet.
- .7 Accessoires
 - .1 Information sur les produits : se reporter à l'Annexe II, laquelle contient le Tableau des matériaux – Type « A » et le Tableau des matériaux – Type « B ».
 - .2 Produits d'étanchéité : selon le règlement 1168 du SCAQMD - Adhesives and Sealants Applications. Teneur maximale en COV permise : 250 g/L.
 - .3 Adhésif tout usage : conforme à la norme CSA O112. Teneur maximale en COV permise : 140 /L.
 - .4 Clous, crampons et cavaliers : conformes à la norme CSA B111.
 - .5 Boulons : avec écrous et rondelles, d'un diamètre de 12.5 mm, sauf indication contraire.
 - .6 Dispositifs de fixation brevetés : boulons à bascule, tampons expansibles avec tire-fond, vis avec douilles en plomb ou en fibres inorganiques, recommandés par le fabricant.
- .8 Fini des dispositifs de fixation : Métal galvanisé selon la norme CAN/CSA-G164. Utiliser des dispositifs de fixation galvanisés convenant aux ouvrages extérieurs utilisant du bois traité sous pression et ignifugé, à l'exception de la quincaillerie et des accessoires. Les dispositifs de fixation utilisés pour la quincaillerie et les accessoires seront du même matériau que l'article de quincaillerie et/ou l'accessoire.
- .9 Installation et montage :
 - .1 Installer les éléments d'équerre et d'aplomb, selon les cotes de hauteur, les niveaux et les alignements prescrits.
 - .2 Réaliser les éléments continus à partir des pièces les plus longues possibles.
 - .3 Installer les fourrures et les cales nécessaires pour écarter du mur et supporter les éléments de finition du plafond, les revêtements, les soffites, les accessoires de la toilette et d'autres ouvrages, au besoin.
 - .4 Installer autour des baies les faux-cadres, les bandes de clouage et les garnitures destinés à supporter les bâtis et les autres ouvrages prévus.
 - .5 Installer les tasseaux et les chanlattes, les fonds de clouage pour bordures de toit, les tringles de clouage, les membrons et les autres supports en bois requis, et les fixer au moyen de dispositifs de fixation galvanisés en acier.
 - .6 Installer les lambourdes selon les indications.
 - .7 Assembler, ancrer, fixer, attacher et contreventer les éléments de manière à leur assurer la solidité et la rigidité nécessaires.
 - .8 Au besoin, fraiser les trous de manière que les têtes des boulons ne fassent pas saillie.

33.0**TOITURE :**

- .1 Membrane sous-jacente : Membrane bitumineuse auto-adhésive. Produit acceptable : Grace Ice & Water Shield ou équivalent approuvé. Faire chevaucher les joints au moins 100mm dans la direction de l'écoulement de l'eau.
- .2 Platelage de toit : Panneaux de toiture en acier galvanisé préfinis, nuance 26. Produit acceptable : AmeriCana profile de l'entreprise Ideal Roofing ou équivalent approuvé.
- .3 Dispositifs de fixation : Vis de toiture en acier galvanisé avec joint en néoprène, de couleur assortie au platelage du toit. Longueur et espacement des vis selon les recommandations du fabricant – les vis ne doivent PAS produire de saillie au travers du dessous du platelage du toit.
- .4 Solins : Acier galvanisé préfini, nuance 26
 - .1 Fabriquer les solins métalliques selon les indications. Utiliser des pièces continues pour chaque longueur de solin. Faire chevaucher proprement et river le faitage aux extrémités du pignon.
 - .2 Les rives apparentes doivent être rabattues de 12 mm sur leur face inférieure. Les angles doivent être assemblés à onglet et obturés avec un produit d'étanchéité.
 - .3 Les éléments doivent être façonnés d'équerre, de niveau et avec précision, selon les dimensions prévues, de façon qu'ils soient exempts de déformations ou d'autres défauts susceptibles d'altérer leur performance ou leur efficacité.

34.0**PANNEAUX CIMENTAIRES INTÉRIEURS (Toilette de Type A seulement)**

- .1 Références
 - .1 Office des normes générales du Canada (CGSB)
 - .2 American Society for Testing and Materials (ASTM)
- .2 Matériaux
 - .1 Tous les matériaux et les produits doivent être conçus pour des usages **EXTÉRIEURS**.
 - .2 Panneau standard : selon les normes ASTM C1325 et ASTM D 3273, 12.7 mm d'épaisseur, 1200 mm de largeur et de la longueur maximale pratique, à rives équerries, à placer tel qu'indiqué dans les dessins. Chaque panneau doit être installé en une seule pièce (aucun joint).
 - .3 Vis autotaraudeuses en acier inoxydable pour panneaux cimentaires, avec rondelles de finition.
- .3 Installation
 - .1 Placer chaque panneau cimentaire prépeint à l'emplacement indiqué sur les dessins.
 - .2 Toutes les pièces de fixation doivent être alignées et espacées à distance égale.
 - .3 Installer les panneaux de niveau, à tolérance de 1:1200.
- .4 Finition
 - .1 Eriger les panneaux droits, d'équerre et de niveau, rigidement et dans l'angle indiqué. Chaque panneau doit être constitué d'une seule pièce. Les joints sont interdits. Assujettir les bordures et les coins avec précision aux éléments de charpente adjacents, de manière à ce qu'ils soient libres de parties saillantes. Fixer en place à 200 mm d'entraxe avec des vis équipées de rondelles de finition et ce, sur l'entière longueur du panneau.
 - .2 Les têtes de vis doivent demeurer exposées.
 - .3 Une fois complétée, l'installation doit être lisse, d'équerre et d'aplomb, et libre d'ondulations et autres défauts.
 - .4 Appliquer un mince cordon de produit de calfeutrage là où le panneau de ciment s'appuie contre un élément de la charpente de bois.

35.0 MENUISERIE

- .1 Normes et références
 - .1 Architectural Woodwork Manufacturers Association of Canada (AWMAC) and Architectural Woodwork Institute (AWI) Architectural Woodwork Quality Standards Illustrated, 8th edition, Version 1.0 2003.
 - .2 Association canadienne de normalisation (CSA International)
 - .1 CSA B111-74(R2003), Wire Nails, Spikes and Staples (Clous, fiches et cavaliers en fil d'acier).
 - .2 CAN/CSA-G164-M92(R2003), Galvanisation à chaud des objets de forme irrégulière.
 - .3 CSA O151-04, Contreplaqué en bois de résineux canadiens.
 - .4 CSA Z760-94, Life Cycle Assessment.
 - .5 CAN/CSA O132.2-90 (C1996) General requirements for wood doors.
 - .3 National Hardwood Lumber Association (NHLA)
 - .1 Rules for the Measurement and Inspection of Hardwood and Cypress 1998.
 - .4 Commission nationale de classification des sciages (NLGA)
 - .1 Règles de classification pour le bois d'œuvre canadien 2005.
 - .6 South Coast Air Quality Management District (SCAQMD), California State (SCAQMD)
 - .1 SCAQMD Rule 1113-04, Architectural Coatings.
 - .2 SCAQMD Rule 1168-05, Adhesives and Sealants Applications.
- .2 Matériaux :
 - .1 Bois de résineux : sauf indication contraire, bois au fini S4S (blanchi sur 4 côtés), d'une teneur en humidité ne dépassant pas 19 % et conforme aux normes et aux règles suivantes :
 - .1 CAN/CSA-O141.
 - .2 règles de classification pour le bois d'oeuvre publiées par la Commission nationale de classification des sciages (NLGA).
 - .3 règles de l'AWMAC : bois de catégorie « premium » (de choix), ayant la teneur en humidité prescrite.
- .3 Accessoires et articles de quincaillerie :
 - .1 Clous et agrafes : conformes à la norme CSA B111, galvanisés selon la norme CAN/CSA-G164 dans le cas des **ouvrages extérieurs**.
 - .2 Vis à bois : en acier inoxydable, de type et de grosseur convenant à la destination.
 - .3 Adhésif : recommandé par le fabricant. Selon la règle 1168 de la SCAQMD - Adhesives and Sealants Applications.
- .4 Fabrication :
 - .1 Sauf indication contraire, exécuter les travaux de menuiserie conformément aux normes de qualité de l'Architectural Woodwork Manufacturers Association of Canada (AWMAC).
 - .2 Tracer et tailler les éléments de manière qu'ils s'ajustent correctement aux surfaces et aux murs adjacents, aux renforcements et aux cueillies, ainsi qu'aux tuyaux, aux colonnes, aux appareils sanitaires, de même qu'à tout autre objet saillant, pénétrant ou traversant.
 - .3 Réaliser les joints de façon à dissimuler le retrait des éléments. Positionner les ouvrages de menuiserie de niveau, d'aplomb et d'équerre, et les fixer ou les ancrer fermement.
 - .4 Fixation des ouvrages
 - .1 Choisir des dispositifs de fixation convenant aux dimensions et à la nature des éléments à assembler. Utiliser des dispositifs brevetés, selon les recommandations du fabricant.

- .2 S'assurer que le nombre et l'espacement des fixations tient compte de l'exigence spéciale que l'unité devra être soulevée et transportée (possiblement plusieurs fois au fil des ans).
- .5 Boiseries :
- .1 Se reporter aux détails pour l'identification des boiseries du revêtement, de la porte et des fenêtres.
- .2 Abouter et contre-profiler les joints internes des plinthes de manière à obtenir des liaisons serrées. Là où les plinthes et le chambranle forment des angles droits, réaliser des joints à onglet.
- .3 Caler fermement les plinthes et le chambranle contre le mur, de manière à éliminer tout espace entre ceux-ci et le mur.
- .4 Installer autour des portes et des fenêtres des moulures d'un seul tenant, sans enture.

36.0 QUINCAILLERIE POUR PORTES

- .1 Description détaillée des produits et des matériaux : se reporter à l'Annexe II, laquelle contient le Tableau des matériaux – Type « A » et le Tableau des matériaux – Type « B ».
- .2 Fournir et installer les articles de quincaillerie suivants :
- | | Qté. / unité |
|---------------------------------|--------------|
| - Poignée (côté extérieur) | 1 |
| - Poignée (côté intérieur) | 1 |
| - Charnières à ressort | 3 |
| - Verrou coulissant (intérieur) | 1 |
| - Bas de porte ajustable | 1 |
- .3 Indiquer sur le dessin d'atelier de la porte l'emplacement, les découpes et les armatures requis pour l'installation des articles de quincaillerie spécifiés. Assurer la concordance avec les fiches techniques des articles de quincaillerie et les gabarits du fabricant.
- .4 Installer les articles de quincaillerie selon les exigences de la norme CAN/CSA B650 pour assurer le respect des normes et exigences en matière d'accessibilité sans obstacle.
- .5 Faire des essais de l'effort de traction pour chaque unité pour assurer la conformité de toutes les composantes quant aux normes d'accessibilité sans obstacle. Fournir à la CCN les résultats des essais de l'effort de traction pour chaque unité.

37.0 INSTALLATION des ACCESSOIRES D'ACCÈS SANS OBSTACLE et des ACCESSOIRES DE TOILETTES

- .1 Barres d'appui : Se reporter aux dessins A-3, A-4, B-3 et B-4 pour l'emplacement précis d'installation des barres d'appui.
- .2 Prévoir le support structural requis à l'arrière du mur pour respecter les exigences du CNB. Se reporter à la norme CAN/CSA B651-12 pour les hauteurs d'installation requises pour répondre aux exigences d'accès sans obstacle. Vérifier l'emplacement précis et la hauteur d'installation de chaque article en compagnie de l'Ingénieur de la CCN avant d'effectuer l'installation.
- .3 Fournir le gabarit d'installation des accessoires pour assurer la bonne coordination des travaux.
- .4 Fournir et installer les accessoires suivants :
- | | Qté. / unité |
|-------------------------------------|--------------|
| - Barres d'appui | 3 |
| - Distributeur de papier hygiénique | 1 |
| - Colonne montante de toilette | 1 |
| - Siège de toilette avec couvercle | 1 |
| - Support à l'arrière | 1 |
| - Crochets à vêtements | 2 |
| - Tablette | 1 |

38.0 ENDUITS DE FINITION

.1 Portée des travaux

- .1 Extérieur – Teinture de l'extérieur de toutes les surfaces apparentes en bois : murs, avant-toits, bordures de toit, porte et garnitures.
- .2 Intérieur - Teinture des surfaces apparentes en bois : murs, plafonds, porte, fenêtre et cadres de porte.
- .3 Peinture – Des cartons-panneaux de ciment (toilette de type « A » seulement).

.2 Références

- .1 Architectural Painting Specifications Manual, Master Painters Institute (MPI).
- .2 Systems and Specifications Manual, SSPC Painting Manual, Volume Two, Society for Protective Coatings (SSPC).
- .3 Test Method for Measuring Total Volatile Organic Compound Content of consumer Products, Method 24 (for Surface coatings) of the Environmental Protection Agency (EPA).

.3 Préparation des surfaces

- .1 S'assurer que les surfaces sont propres et exemptes de poussières.
- .2 Protéger les surfaces adjacentes contre les éclaboussures de peinture, les marques, les taches et les autres dommages résultant des activités de peinture.

.4 Exigences d'ordre environnemental – S'assurer que les exigences en matière de température, d'humidité et des taux de contenu en humidité sont satisfaites conformément aux recommandations du fabricant de la peinture.

- .1 Assurer une ventilation adéquate de l'espace pour les 48 heures suivant les activités de peinture.
- .2 Assurer un éclairage adéquat au cours des activités de peinture.

.5 Produits – Voir l'Annexe II « Tableau des matériaux - Type 'A' » et « Tableau des matériaux - Type 'B' ».

- .1 Peinture – S'assurer que les enduits d'apprêt et de finition proposés sont conformes aux recommandations du fabricant de peinture. Appliquer au moins 1 couche d'apprêt et 2 couches de finition. Les produits et couleurs de peinture doivent être tels que spécifiés dans l'Annexe II « Tableau des matériaux ». Aucune substitution de type de peinture ne sera considérée.
- .2 Soumettre à l'Ingénieur de la CCN des échantillons de couleurs de peinture pour chacune des couleurs spécifiées, pour examen et approbation, au moins 3 jours avant d'entreprendre les activités de peinture.
- .3 Teinture – Assurer l'application de 2 couches de teinture tel que spécifié dans l'Annexe II « Tableau des matériaux ».

.6 Exécution

- .1 Pré-teindre les planches, panneaux et garnitures en bois d'une couche avant installation et fabrication.
- .2 Pré-peindre les panneaux de ciment avant installation.
- .3 Avant d'entreprendre les activités de teinture, enlever la quincaillerie et les accessoires de surface, les couvercles, l'équipement installé en surface et les fixations apparentes, selon les besoins.
- .4 Appliquer les couches de peinture ou de teinture en une pellicule continue. Entre les couches, s'assurer d'une période adéquate de séchage et de durcissement conformément aux instructions du fabricant.

39.0 VITRAGE

- .1 Produits
 - .1 Vitrage en plastique – Conforme à la norme CAN/CGSB-12.12, résistant aux rayons UV et aux chocs, translucide et incolore, fini mat, 6 mm d'épaisseur, avec transmission minimum de lumière de 90 %. Produit acceptable : Evonik Acrylite ou l'équivalent approuvé.
 - .2 Joint de vitrage - Ruban de néoprène autoadhésif à cellules fermées 12 mm de largeur.
 - .3 Calages d'appui - Néoprène, assortis à la méthode, au poids et à la surface du vitrage.
- .2 Conformité – Se conformer aux instructions écrites du fabricant, y compris les bulletins techniques sur les produits, les catalogues d'instructions d'installation des produits, les cartons d'instructions d'installation des produits, et les fiches techniques.
- 3 Exécution
 - .1 Pré-teindre les cadres de fenêtre, les garnitures et les parcloses avant l'installation du vitrage.
 - .2 Allouer un espace de dilatation d'au moins 6 mm entre le périmètre du vitrage et le cadre en bois.
 - .3 Découper le joint de vitrage à la longueur voulue et l'installer contre les parcloses permanentes, à affleurement avec le bord de la parclose.
 - .4 Placer les calages d'appui aux points situés aux 1/3, le calage de bord étant situé à 150 mm au maximum des angles.
 - .5 Faire reposer le vitrage sur les calages d'appui et appuyer sur le joint de vitrage pour assurer un parfait contact sur le périmètre de la fenêtre ou de l'unité.
 - .6 Placer le joint de vitrage sur le périmètre libre du vitrage de la même manière décrite.
 - .7 Installer la parclose amovible sans déplacer le joint. Exercer une pression sur le ruban pour assurer un parfait contact continu.
 - .8 Nettoyer le vitrage conformément aux instructions du fabricant.

FIN DE SECTION

Real Estate Management, Design and Construction Branch
Direction de la gestion de l'immobilier, design et construction

Design and Construction Division
Division design et construction

director - Claude Robert - directeur

consultant
expert-conseil

issued or revised
émis ou révisé

no.	description	date
01	Pour soumission	2013-12-04

project
projet

**Parc de la Gatineau
Toilettes accessibles**

drawing
dessin

**LOCALISATION DES
ENTREPÔTS POUR
LIVRAISON**

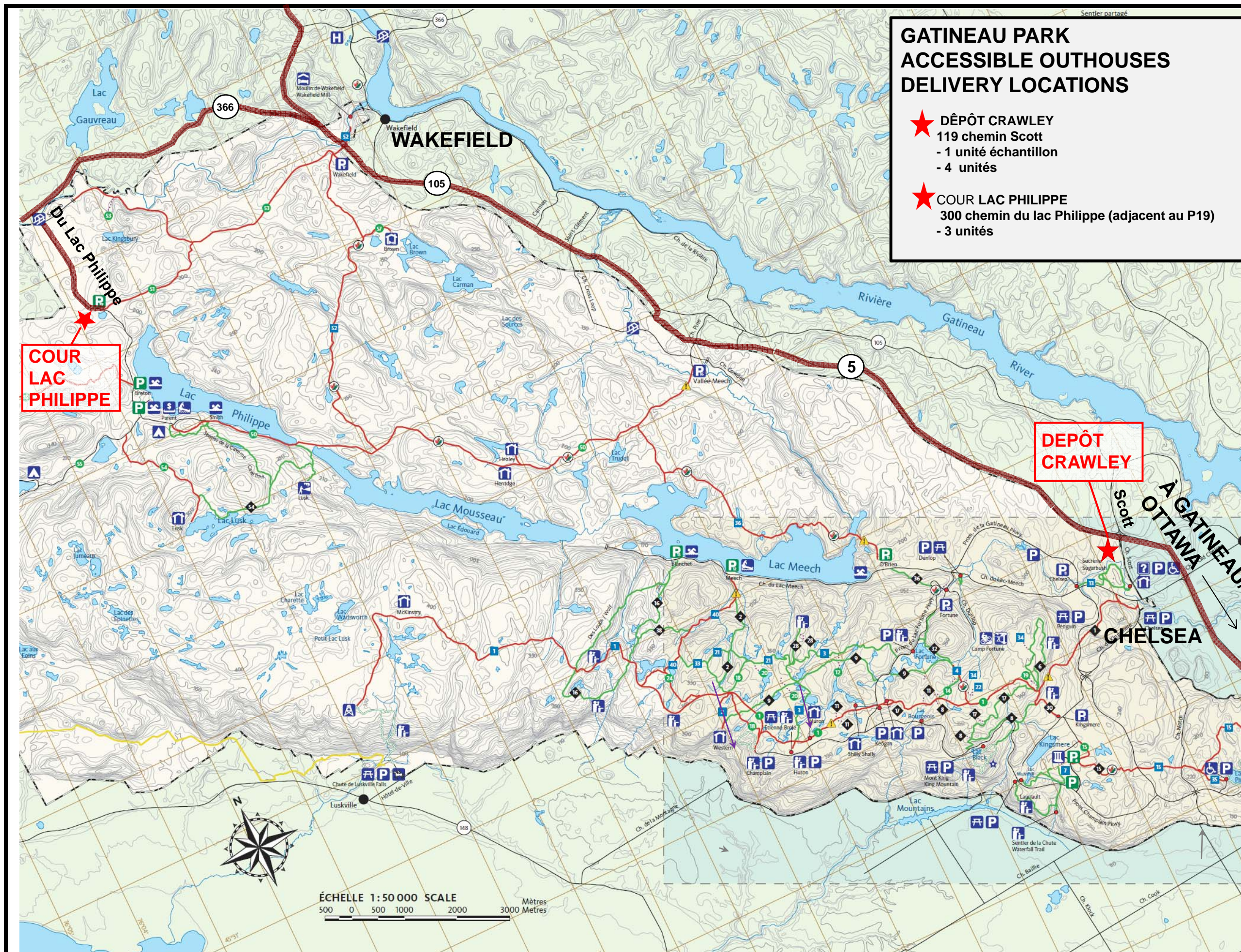
approved by
approuvé par

designed by
conçu par

drawn by
dessiné par **KD**

date **13-11-27** scale
échelle **NTS**

NCC project no.
no. du projet de la CCN
DC3000-10 sheet no.
no. de la feuille
Appendice I



**GATINEAU PARK
ACCESSIBLE OUTHOUSES
DELIVERY LOCATIONS**

★ **DÉPÔT CRAWLEY**
119 chemin Scott
- 1 unité échantillon
- 4 unités

★ **COUR LAC PHILIPPE**
300 chemin du lac Philippe (adjacent au P19)
- 3 unités

**COUR
LAC
PHILIPPE**

**DÉPÔT
CRAWLEY**

ÉCHELLE 1:50 000 SCALE
500 0 500 1000 2000 3000 Mètres

TOILETTES DU PARC DE LA GATINEAU - APPENDICE II

TABLEAU DES MATÉRIAUX – Type « A »*

*NOTE - L'INFORMATION CONCERNANT LE FOURNISSEUR OU LE FABRICANT N'EST FOURNIE QU'À TITRE INDICATIF. ON ENCOURAGE L'ENTREPRENEUR À RECHERCHER DES PRIX DE PRODUITS SEMBLABLES OU ÉQUIVALENTS AILLEURS.

	Matériaux	Fournisseur ou fabricant (ou l'équivalent approuvé)*	Description, nom et quantité du produit (ou l'équivalent approuvé)*	Couleur	Fini
1	Poutre périmétrique de plancher	Axion International Inc. Contact : Dave Crane 908-542-0888	Poutre en plastique structural composite recyclé ECOTRAX 7" x 9"	Noir	s. o.
2	Solives de plancher	Axion International Inc. Contact : Dave Crane 908-542-0888	Panneaux en plastique structural composite recyclé STRUXURE 38 mm x 89 mm	Noir	s. o.
3	Quincaillerie de raccord pour la structure du plancher		Revêtue de zinc, galvanisée à chaud, ou acier inoxydable	s. o.	s. o.
4	Plancher - HDPE texturé 13 mm, avec joints soudés en usine	Disponible chez Plas-Tech fabrication Contact : Kym Fenner 613-831-4640	Revêtement de sol en matière plastique Densilite TX	Gris	s. o.
5	Quincaillerie de raccord pour plancher HDPE		Vis en acier inoxydable avec rondelles de finition en acier inoxydable	s. o.	s. o.
6	Produit d'étanchéité sur le périmètre du plancher	3M	Adhésif ou produit d'étanchéité Marine 5200 adhésif et scellant à base de polyuréthane monocomposant	Noir	s. o.
7	Charpente de mur et toiture		Bois d'œuvre de cèdre blanc de l'Est catégorie n° 1	s. o.	s. o.
8	Revêtement extérieur et pontage de toit		Cèdre blanc de l'Est catégorie n° 1, 19 x 140 à languette et rainure, profil de joint en V des deux côtés. Fixations : galvanisées ou acier inoxydable	À déterminer	Fini teinture
9	Garniture intérieure et extérieure		Cèdre blanc de l'Est catégorie n° 1, 19 mm d'épaisseur	À déterminer	Fini teinture
10	Cadre de porte		Cèdre blanc de l'Est catégorie n° 1, 25 mm d'épaisseur	À déterminer	Fini teinture
11	Appui et meneaux de fenêtre		Cèdre blanc de l'Est catégorie n° 1, 38 mm d'épaisseur	À déterminer	Fini teinture
12	Vitrage de plastique translucide	Evonik	Feuille acrylique Satinice matte 6mm	Incolore	P95 Mat
13	Joint de vitrage		Ruban de joint 0.3 mm x 12 mm (.125" x 1/2") en néoprène à cellules fermées	Noir	
14	Couverture	Ideal Roofing	Acier galvanisé pré-peint – panneau Ameri-Cana, cal. 26 Fixations : vis à toiture galvanisés fini peinture poudre cuite avec rondelle de néoprène	À déterminer	Métal préfini
15	Toit – Solin larmier	Ideal Roofing	Larmier Ideal Roofing n° 414 avec bande de fermeture en mousse	À déterminer	Métal préfini
16	Toit – Fâtière et bande de fermeture	Ideal Roofing	Fâtière de cabanon Ideal Roofing n° 210 avec bande de fermeture en mousse	À déterminer	Métal préfini
17	Membrane de toiture autoadhésive	Grace	Écran d'étanchéité pour la glace et l'eau	s. o.	s. o.
18	Treillis en métal déployé		Treillis en métal déployé aplati 13 mm n° 20 en acier inoxydable	s. o.	Acier inoxydable
19	Panneau de ciment		Panneau de ciment 13 mm	À déterminer	Fini peinture
20	Fixations de panneaux de ciment		Vis à tête évasée en acier inoxydable avec rondelle de finition en acier inoxydable	s. o.	Acier inoxydable
21	Calfeutrage pour périmètre des panneaux de ciment		Calfeutrage au latex conforme à la norme ASTM C834 OU calfeutrage à base d'uréthane conforme à la norme ASTM C920	Assorti au fini du panneau de ciment	s. o.
22	Colonne montante de toilette	Alcaro Plastics Inc 1-250-765-1097	Colonne montante de toilette de polyéthylène, 18" de hauteur. (Adapter le modèle standard en réduisant la hauteur de la bride inférieure à 75 mm de hauteur et en ajoutant un manchon intérieur qui permet le raccordement avec la colonne montante standard de la fosse septique de 20" de diamètre)	À déterminer	s. o.
23	Siège de toilette avec couvercle	Bemis	Siège de toilette commercial en plastique résistant Bemis 950	Blanc	s. o.

TOILETTES DU PARC DE LA GATINEAU - APPENDICE II

Page 2 de 4

TABLEAU DES MATÉRIAUX – Type « A » *

	Matériaux		Fournisseur ou fabricant (ou l'équivalent approuvé)*	Description, nom et quantité du produit (ou l'équivalent approuvé)*	Couleur	Fini
24	Crochet à vêtements		Acorn	Crochet de 3" en fer forgé de type Colonial Heart	Noir	Revêtement en poudre
25	Barres d'appui de toilettes		Bobrick	Barres B-6806.99 en acier inoxydable de 32 mm de diamètre, fini martelé. 457 mm de longueur (quantité : 1); 610mm de longueur (Qty:1) 900mm de longueur (quantité : 1)	s. o.	Acier inoxydable brossé satin
26	Distributeur de papier hygiénique		ASI	Distributeur de papier hygiénique ASI-0040 pour rouleaux géants, installé en surface	s. o.	Acier inoxydable
27	Quincaillerie de porte	a) Poignées en D (2)	Stanley	Poignée ornementale 10-3/8" - Modèle 76.0885	Noir	Revêtement en poudre
		b) Charnières (3)	Hager	4-1/2 x 4 Charnières gabarit pleine mortaise à ressort, n° 1250 USP (apprêtées pour peinture)	Noir	Peinture antirouille
		c) Verrou à coulisse (1)	John Wright Company	Verrou à coulisse 6" n° 88-507	Noir	Revêtement en poudre
		d) Bas de porte	KN Crowder	Bas de porte en aluminium et nylon W 24-S	Aluminium	Anodisé
28	Tuyau d'évent			Tuyau HDPE 305 mm de diamètre (fournir 4880 mm de longueur)	Noir	s. o.
29	Soutien de l'évent		Selkirk	Support mural de cheminée 10S-WB	Noir	Peinture antirouille

TOILETTES DU PARC DE LA GATINEAU - TABLEAU DES FINIS - Type « A »*

	Emplacement / surface	Fournisseur ou fabricant (ou l'équivalent approuvé)*	Description, nom et numéro du produit (ou l'équivalent approuvé)*	Couleur	Fini
1	Porte et revêtement extérieurs rainures et languettes		Teinture extérieure opaque à faible teneur en COV	À déterminer	
2	Garniture extérieure en bois		Teinture extérieure opaque à faible teneur en COV	À déterminer	
3	Garniture intérieure en bois (murs, porte, plafond et boiserie) rainure et languette		Teinture pénétrante et transparente pour intérieur et extérieur, à faible teneur en COV	transparent	Mat / satiné
4	Charnières, soutien de l'évent		Peinture antirouille	Noir	
5	Panneaux cimentaires intérieurs		Produit acrylique extérieur semi-lustré, à faible teneur en COV	À déterminer	Semi-lustré

* NOTE - L'INFORMATION CONCERNANT LE FOURNISSEUR OU LE FABRICANT N'EST FOURNIE QU'À TITRE INDICATIF. ON ENCOURAGE L'ENTREPRENEUR À RECHERCHER DES PRIX DE PRODUITS SEMBLABLES OU ÉQUIVALENTS AILLEURS.

TOILETTES DU PARC DE LA GATINEAU - APPENDICE II

TABLEAU DES MATÉRIAUX – Type « B »*

*NOTE - L'INFORMATION CONCERNANT LE FOURNISSEUR OU LE FABRICANT N'EST FOURNIE QU'À TITRE INDICATIF. ON ENCOURAGE L'ENTREPRENEUR À RECHERCHER DES PRIX DE PRODUITS SEMBLABLES OU ÉQUIVALENTS AILLEURS.

	<i>Matériaux</i>	<i>Fournisseur ou fabricant (ou l'équivalent approuvé)*</i>	<i>Description, nom et quantité du produit (ou l'équivalent approuvé)*</i>	<i>Couleur</i>	<i>Fini</i>
1	Poutre périmétrique de plancher	Axion International Inc. Contact : Dave Crane 908-542-0888	Poutre en plastique structural composite recyclé ECOTRAX 7" x 9"	Noir	s. o.
2	Solives de plancher	Axion International Inc. Contact : Dave Crane 908-542-0888	Panneaux en plastique structural composite recyclé STRUXURE 38 mm x 89 mm	Noir	s. o.
3	Quincaillerie de raccord pour la structure du plancher		Revêtue de zinc, galvanisée à chaud, ou acier inoxydable	s. o.	s. o.
4	Plancher - HDPE texturé 13 mm, avec joints soudés en usine	Disponible chez Plas-Tech fabrication Contact : Kym Fenner 613-831-4640	Revêtement de sol en matière plastique Densilite TX	Gris	s. o.
5	Quincaillerie de raccord pour plancher HDPE		Vis en acier inoxydable avec rondelles de finition en acier inoxydable	s. o.	s. o.
6	Produit d'étanchéité sur le périmètre du plancher	3M	Adhésif ou produit d'étanchéité Marine 5200 adhésif et scellant à base de polyuréthane monocomposant	Noir	s. o.
7	Charpente de mur et toiture		EPS Catégorie charpente de choix	s. o.	s. o.
8	Pontage de toiture		Cèdre blanc de l'Est catégorie n° 1, 19 x 140 à languette et rainure, profil de joint en V. Fixations : galvanisées ou acier inoxydable	Transparent	Fini teinture
9	Revêtement extérieur		Planche et latte en cèdre blanc de l'Est catégorie n° 1. Planches : 19 x 140 mm, lattes : 19 x 38 mm	À déterminer	Fini teinture
10	Garniture extérieure		Cèdre blanc de l'Est catégorie n° 1, 19 mm d'épaisseur	À déterminer	Fini teinture
11	Solin à la base du mur	Ideal Roofing	Acier galvanisé cal. 26 pré-peint – plié et percé sur mesure	À déterminer	Métal préfini
12	Fini mural intérieur		Pin catégorie n° 1, 19 x 140 à languette et rainure, profil de joint en V. Fixations : galvanisées ou acier inoxydable	Transparent	Fini teinture
13	Cadres de porte et de fenêtre		Cèdre blanc de l'Est catégorie n° 1	À déterminer	Fini teinture
14	Garniture intérieure		Pin catégorie n° 1	Transparent	Fini teinture
15	Vitrage de plastique translucide	Evonik	Feuille acrylique Satinice matte 6mm	Incolore	P95 Mat
16	Joint de vitrage		Ruban de joint 0.3 mm x 12 mm (.125" x 1/2") en néoprène à cellules fermées	Noir	
17	Couverture	Ideal Roofing	Acier galvanisé pré-peint – panneau Ameri-Cana, cal. 26 Fixations : vis à toiture galvanisés fini peinture poudre cuite avec rondelle de néoprène	À déterminer	Métal préfini
18	Toit – Solin larmier	Ideal Roofing	Larmier Ideal Roofing n° 414 avec bande de fermeture en mousse	À déterminer	Métal préfini
19	Toit – Faltière et bande de fermeture	Ideal Roofing	Faltière de cabanon Ideal Roofing n° 210 avec bande de fermeture en mousse	À déterminer	Métal préfini
20	Membrane de toiture autoadhésive	Grace	Écran d'étanchéité pour la glace et l'eau	s. o.	s. o.
21	Treillis en métal déployé		Treillis en métal déployé aplati 13 mm n° 20 en acier inoxydable	s. o.	Acier inoxydable
22	Colonne montante de toilette	Alcaro Plastics Inc 1-250-765-1097	Colonne montante de toilette de polyéthylène, 18" de hauteur. (Adapter le modèle standard en réduisant la hauteur de la bride inférieure à 75 mm de hauteur et en ajoutant un manchon intérieur qui permet le raccordement avec la colonne montante standard de la fosse septique de 20" de diamètre)	À déterminer	s. o.
23	Siège de toilette avec couvercle	Bemis	Siège de toilette commercial en plastique résistant Bemis 950	Blanc	s. o.

TOILETTES DU PARC DE LA GATINEAU - APPENDICE II

TABLEAU DES MATÉRIAUX – Type « B » *

	Matériaux	Fournisseur ou fabricant (ou l'équivalent approuvé)*	Description, nom et quantité du produit (ou l'équivalent approuvé)*	Couleur	Fini	
24	Crochet à vêtements	Acorn	Crochet de 3" en fer forgé de type Colonial Heart	Noir	Revêtement en poudre	
26	Barres d'appui de toilettes	Bobrick	Barres B-6806.99 en acier inoxydable de 32 mm de diamètre, fini martelé. 610 mm de longueur (quantité : 2); 900mm de longueur (quantité : 1)	s. o.	Acier inoxydable brossé satin	
26	Distributeur de papier hygiénique	ASI	Distributeur de papier hygiénique ASI-0040 pour rouleaux géants, installé en surface	s. o.	Acier inoxydable	
27	Quincaillerie de porte	a) Poignées en D (2)	Stanley	Poignée ornementale 10-3/8" - Modèle 76.0885	Noir	Revêtement en poudre
		b) Charnières (3)	Hager	4-1/2 x 4 Charnières gabarit pleine mortaise à ressort, n° 1250 USP (apprêtées pour peinture)	Noir	Peinture antirouille
		c) Verrou à coulisse (1)	John Wright Company	Verrou à coulisse 6" n° 88-507	Noir	Revêtement en poudre
		d) Bas de porte	KN Crowder	Bas de porte en aluminium et nylon W 24-S	Aluminium	Anodisé
28	Tuyau d'évent		Tuyau HDPE 305 mm de diamètre (fournir 4880 mm de longueur)	Noir	s. o.	
29	Soutien de l'évent	Selkirk	Support mural de cheminée 10S-WB	Noir	Peinture antirouille	

TOILETTES DU PARC DE LA GATINEAU - TABLEAU DES FINIS - Type « B »*

	Emplacement / surface	Fournisseur ou fabricant (ou l'équivalent approuvé)*	Description, nom et numéro du produit (ou l'équivalent approuvé)*	Couleur	Fini
1	Porte et revêtement extérieurs planches et lattes		Teinture extérieure opaque à faible teneur en COV	A déterminer	
2	Garniture extérieure en bois		Teinture extérieure opaque à faible teneur en COV	A déterminer	
3	Garniture intérieure en bois (murs, porte, plafond et boiserie) rainure et languette		Teinture pénétrante et transparente pour intérieur et extérieur, à faible teneur en COV	transparent	Mat / satiné
4	Charnières, soutien de l'évent		Peinture antirouille	Noir	

* NOTE - L'INFORMATION CONCERNANT LE FOURNISSEUR OU LE FABRICANT N'EST FOURNIE QU'À TITRE INDICATIF. ON ENCOURAGE L'ENTREPRENEUR À RECHERCHER DES PRIX DE PRODUITS SEMBLABLES OU ÉQUIVALENTS AILLEURS.

NOTES GÉNÉRALES

- A. L'entrepreneur est responsable de vérifier toutes les dimensions. Il est interdit de relever des dimensions à l'échelle sur les dessins.
- B. Tous les travaux doivent être conformes à la norme CAN/CSA-B651-12 *Conception accessible pour l'environnement construit*.
- C. Fournir le contreventement diagonal temporaire intérieur et extérieur pour assurer la stabilité au cours du transport.
- D. Il est interdit d'utiliser des panneaux de contreplaqué, des panneaux OSB ou d'autres produits de bois manufacturé.
- E. Pour les détails concernant les matériaux et les finis, se référer au devis.

issued or revised
émis ou révisé

no.	description	date
3	POUR SOUMISSION	2013-12-03
2	FOR TRANSLATION	2013-11-04
1	FOR REVIEW	2013-10-10

project
projet

**TOILETTE ACCÈS
UNIVERSEL**

drawing
dessin

**TYPE « A »
PLAN**

approved by
approuvé par

designed by
conçu par

drawn by
dessiné par

date
2013-10-10

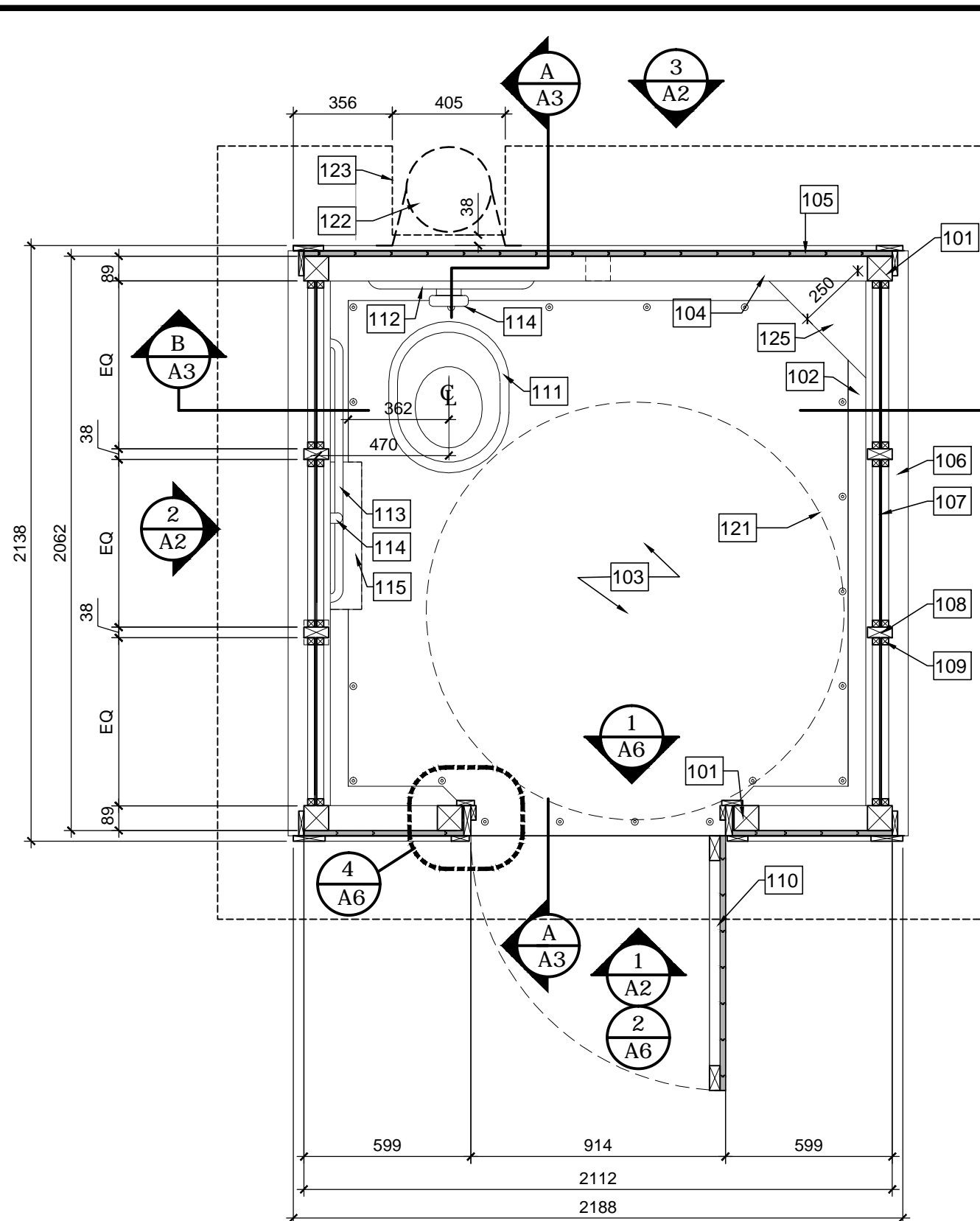
NCC project no.
no. du projet de la CCN

DC3000-10

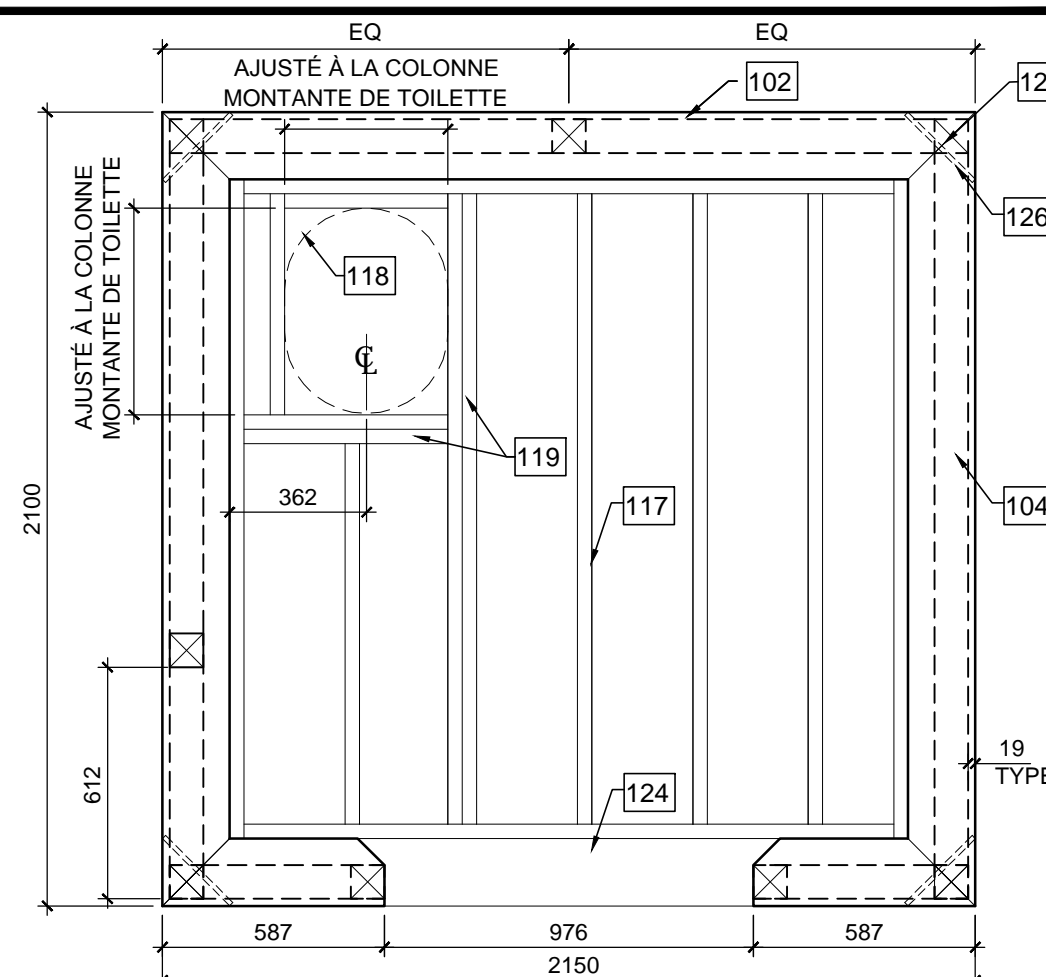
scale
échelle 1:20

sheet no.
no. de la feuille

A-1



1 PLAN
A1



2 PLAN DE CHARPENTE DU PLANCHER
A1

NOTES - DESSIN A-1

- 101. Poteau en bois 89 x 89
- 102. Poutre de plancher périmétrique : traverse de chemin de fer en plastique armé recyclé 178 x 229
- 103. Plancher en plastique HDPE texturé 13 mm avec joints soudés. Pour détails de fixation, voir 3/A5.
- 104. Plaque de base en cèdre 38 x 89. Préforer des trous surdimensionnés et boulonner à la poutre en plastique en-dessous.
- 105. Mur extérieur type : cèdre langueté et bouveté 19 x 140, avec rainure en V des deux côtés.
- 106. Appui de fenêtre en cèdre biseauté. Voir détail sur A-5.
- 107. Vitrage en plastique translucide
- 108. Meneau en cèdre 38 x 89
- 109. Parcloses en cèdre biseautées 25 x 25 mm
- 110. Porte en bois. Voir détail sur A-6.
- 111. Colonne montante de toilette. Positionner la ligne de centre de la colonne montante à 470 mm de la surface du mur en panneau de ciment adjacent (362 mm du bord de la poutre périmétrique).
- 112. Barre d'appui de 610 mm fixée sur un blocage plein
- 113. Barre d'appui de 915 mm fixée sur un blocage plein
- 114. Barre d'appui de 457 mm fixée sur un blocage plein
- 115. Distributeur de papier hygiénique
- 116. Appui arrière en cèdre. Voir détail 5/A-5.
- 117. Traverses ou solives de plancher armées en plastique recyclé 38 x 89 @ 300 mm c/c max.
- 118. Ouverture du plancher pour recevoir la colonne montante de toilette
- 119. Doubler les traverses solives de plancher aux ouvertures du plancher
- 120. Emplacement des poteaux de cèdre de 89 x 89 au-dessus
- 121. Rayon de virage 150 mm de dégagement
- 122. Tuyau d'évent 305 mm Ø avec quincaillerie de support. Fourniture seulement; installation par d'autres.
- 123. Découpe dans la toiture pour recevoir le futur tuyau d'évent
- 124. Encoche sur le dessus de la poutre à l'ouverture de la porte
- 125. Tablette en cèdre au coin
- 126. Préforer et boulonner les angles biseautés des poutres en plastique. Fraiser les têtes de boulons, rondelles et écrous.

NOTES GÉNÉRALES

- A. L'entrepreneur est responsable de vérifier toutes les dimensions. Il est interdit de relever des dimensions à l'échelle sur les dessins.
- B. Tous les travaux doivent être conformes à la norme CAN/CSA-B651-12 *Conception accessible pour l'environnement construit*.
- C. Fournir le contreventement diagonal temporaire intérieur et extérieur pour assurer la stabilité au cours du transport.
- D. Il est interdit d'utiliser des panneaux de contreplaqué, des panneaux OSB ou d'autres produits de bois manufacturé.
- E. Pour les détails concernant les matériaux et les finis, se référer au devis.

issued or revised
émis ou révisé

no.	description	date
3	POUR SOUMISSION	2013-12-03
2	FOR TRANSLATION	2013-11-04
1	FOR REVIEW	2013-10-10

project
projet

**TOILETTE ACCÈS
UNIVERSEL**

drawing
dessin

**TYPE « A »
ÉLÉVATIONS**

approved by
approuvé par

designed by
conçu par

drawn by
dessiné par

date
2013-10-10

NCC project no.
no. du projet de la CCN

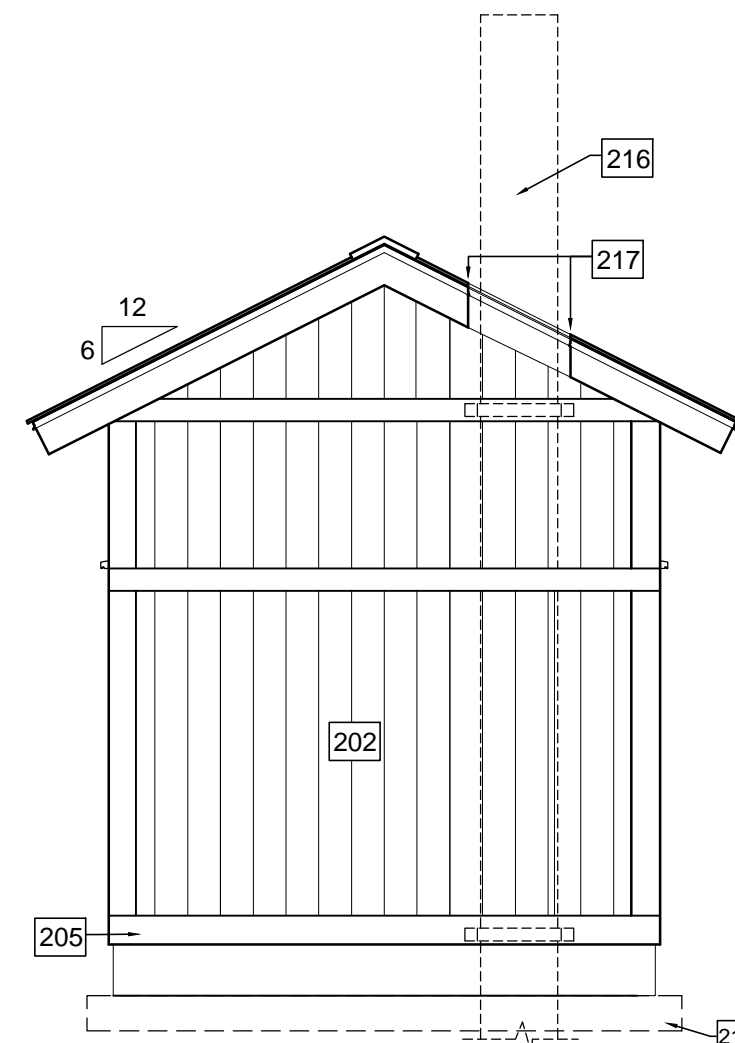
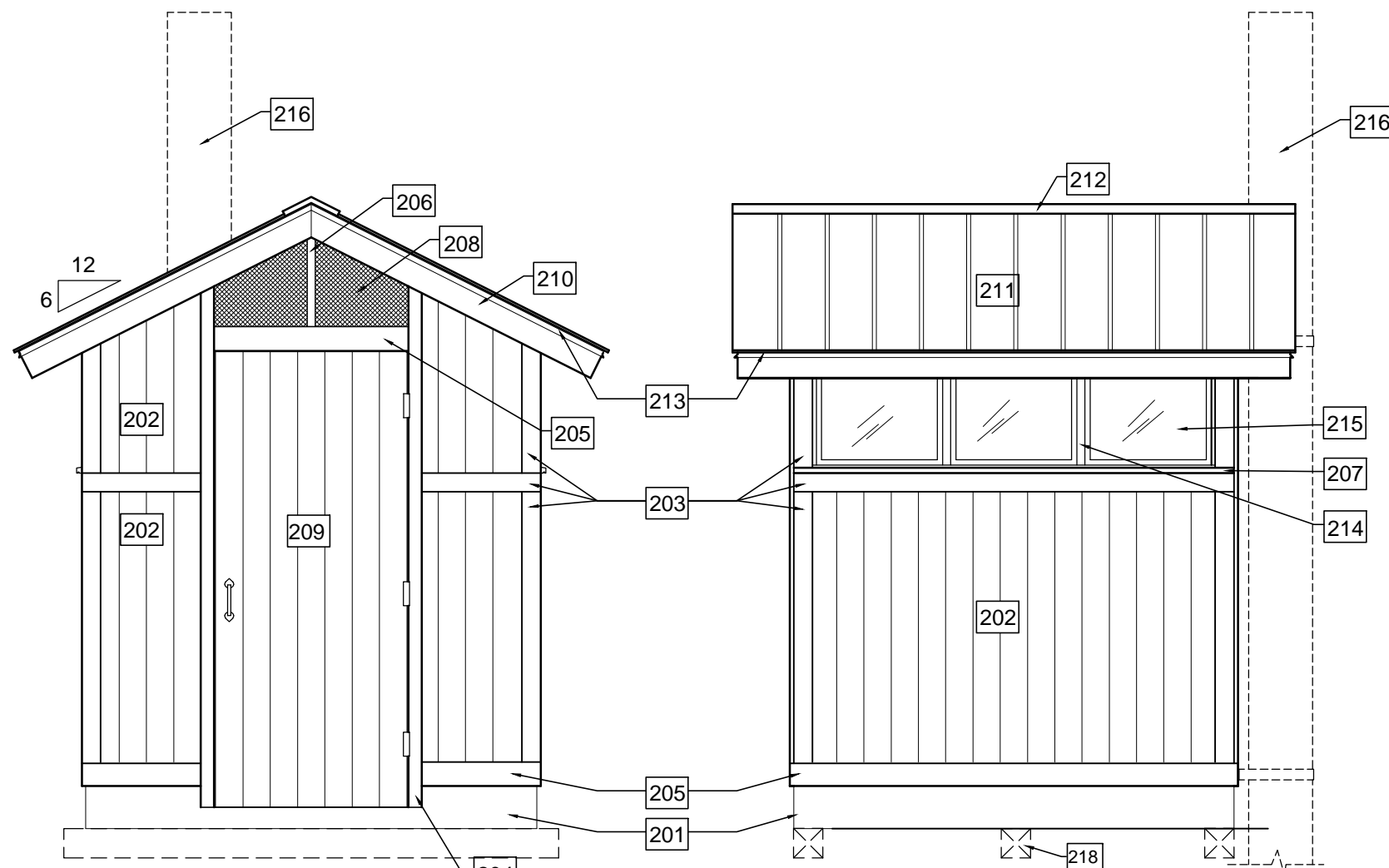
DC3000-10

scale
échelle

1:30

sheet no.
no. de la feuille

A-2



1
A2
ÉLÉVATION AVANT

2
A2
ÉLÉVATION LATÉRALE

3
A2
ÉLÉVATION ARRIÈRE

NOTES - DESSIN A-2

- 201. Poutre de plancher périmétrique armée en plastique structural composite recyclé 178 x 229
- 202. Revêtement en cèdre langueté et bouveté 19 x 140, avec rainure en V des deux côtés
- 203. Garniture en cèdre 19 x 89
- 204. Garniture en cèdre 19 x 64
- 205. Garniture en cèdre 19 x 114
- 206. Garniture en cèdre 19 x 38
- 207. Appui de fenêtre en cèdre biseauté
- 208. Évent en métal déployé
- 209. Porte en cèdre langueté et bouveté. Voir détail sur A-6.
- 210. Plaque de bordure en cèdre 19 x 140

- 211. Couverture en tôle ondulée métallique
- 212. Faitage métallique préfini avec bandes de fermeture en mousse
- 213. Solin larmier en métal préfini
- 214. Meneau en cèdre 38 x 89
- 215. Vitrage en plastique translucide
- 216. Cheminée de ventilation 305 mm Ø Fourniture seulement; installation par d'autres.
- 217. Découpe dans la toiture pour recevoir la future cheminée de ventilation. Finir les bords de la découpe avec une planche de bordure en cèdre 19 x 140 avec solin larmier en métal.
- 218. Socle temporaire en bois pour le transport et l'entreposage. À enlever après installation finale. Voir notes générales C.

NOTES GÉNÉRALES

- A. L'entrepreneur est responsable de vérifier toutes les dimensions. Il est interdit de relever des dimensions à l'échelle sur les dessins.
- B. Tous les travaux doivent être conformes à la norme CAN/CSA-B651-12 *Conception accessible pour l'environnement construit*.
- C. Fournir le contreventement diagonal temporaire intérieur et extérieur pour assurer la stabilité au cours du transport.
- D. Il est interdit d'utiliser des panneaux de contreplaqué, des panneaux OSB ou d'autres produits de bois manufacturé.
- E. Pour les détails concernant les matériaux et les finis, se référer au devis.

issued or revised
émis ou révisé

no.	description	date
3	POUR SOUMISSION	2013-12-03
2	FOR TRANSLATION	2013-11-04
1	FOR REVIEW	2013-10-10

project
projet

TOILETTE ACCÈS UNIVERSEL

drawing
dessin

TYPE « A » COUPE B-B

approved by
approuvé par

designed by
conçu par

drawn by
dessiné par

K DORNER

date
2013-10-10

scale
échelle NTS

NCC project no.
no. du projet de la CCN

sheet no.
no. de la feuille

DC3000-10

A-4

NOTES - DESSIN A-4

401. Poutre de plancher périphérique : traverse de chemin de fer armée en plastique recyclé 178 x 229

402. CHARPENTE DU PLANCHER

- Plancher en plastique HDPE texturé 13 mm
- Traverse solive de plancher en plastique armé recyclé 38 x 89 @ 305 mm c/c max.

NOTE : Lors de l'installation finale, cette charpente du plancher sera appuyée sur une assise de matériau granulaire. Fournir le support sous la charpente du plancher au cours des travaux de construction, du transport et de la livraison afin de prévenir tout fléchissement ou déformation des composantes en plastique.

403. Doubler les 38 x 89 en plastique recyclé à l'ouverture de la porte

404. Sablière basse de 38 x 89 en bois - Préforer des trous surdimensionnés et boulonner à la poutre en plastique en-dessous au moyen de tirefonds et rondelles.

405. Poteau en bois 89 x 89

406. Poutre en bois 89 x 89

407. MUR EXTÉRIEUR TYPE

- Cèdre langueté et bouveté 19 x 140, avec rainure en V des deux côtés

408. Garniture en cèdre 19 x 89

409. Garniture en cèdre 19 x 114

410. **PANNEAU MURAL EXTÉRIEUR** derrière et à côté de la colonne montante de la toilette

Ajouter à l'intérieur du mur type en cèdre langueté et bouveté :

- blocage horizontal de 38 x 89 @ 400 mm min.
- blocage supplémentaire de 38 mm selon les besoins pour supporter les barres d'appui et les accessoires de toilette
- panneau de ciment de 12 mm, fini peinture, vissé au blocage avec des vis en acier inoxydable avec rondelles cuvettes

411. Panneau de ciment de 12 mm, fini peinture. Sceller les bords à la charpente en bois avec un produit de calfeutrage

412. Vis en acier inoxydable avec rondelles cuvettes @ 400 mm c/c

413. CHARPENTE DU TOIT

- Toiture de métal préfini
 - Membrane d'étanchéité autoadhésive sur un platelage de toit de 19 x 140 en cèdre langueté et bouveté avec joints en V
 - Chevrons en bois 38 x 89 @ 500 mm c/c (à espacements égaux)
- NOTE :** Les vis de toiture NE DOIVENT PAS produire de saillies au travers du dessous du platelage apparent.

414. Faitage, 38 x 140 doublé

415. Planche de bordure 19 x 140

416. Tuyau d'évent 305 mm Ø (par d'autres)

417. Blocage de bois de 38 x 89 entre les chevrons

418. Appui de fenêtre en cèdre 39 x 152 biseauté.

419. Meneau en cèdre 38 x 89

420. Vitrage en plastique translucide

421. Parclose en cèdre 25 x 25 mm

422. Barre d'appui 600 mm vissée au blocage plein

423. Barre d'appui 915 mm vissée au blocage plein

424. Barre d'appui 457 mm vissée au blocage plein

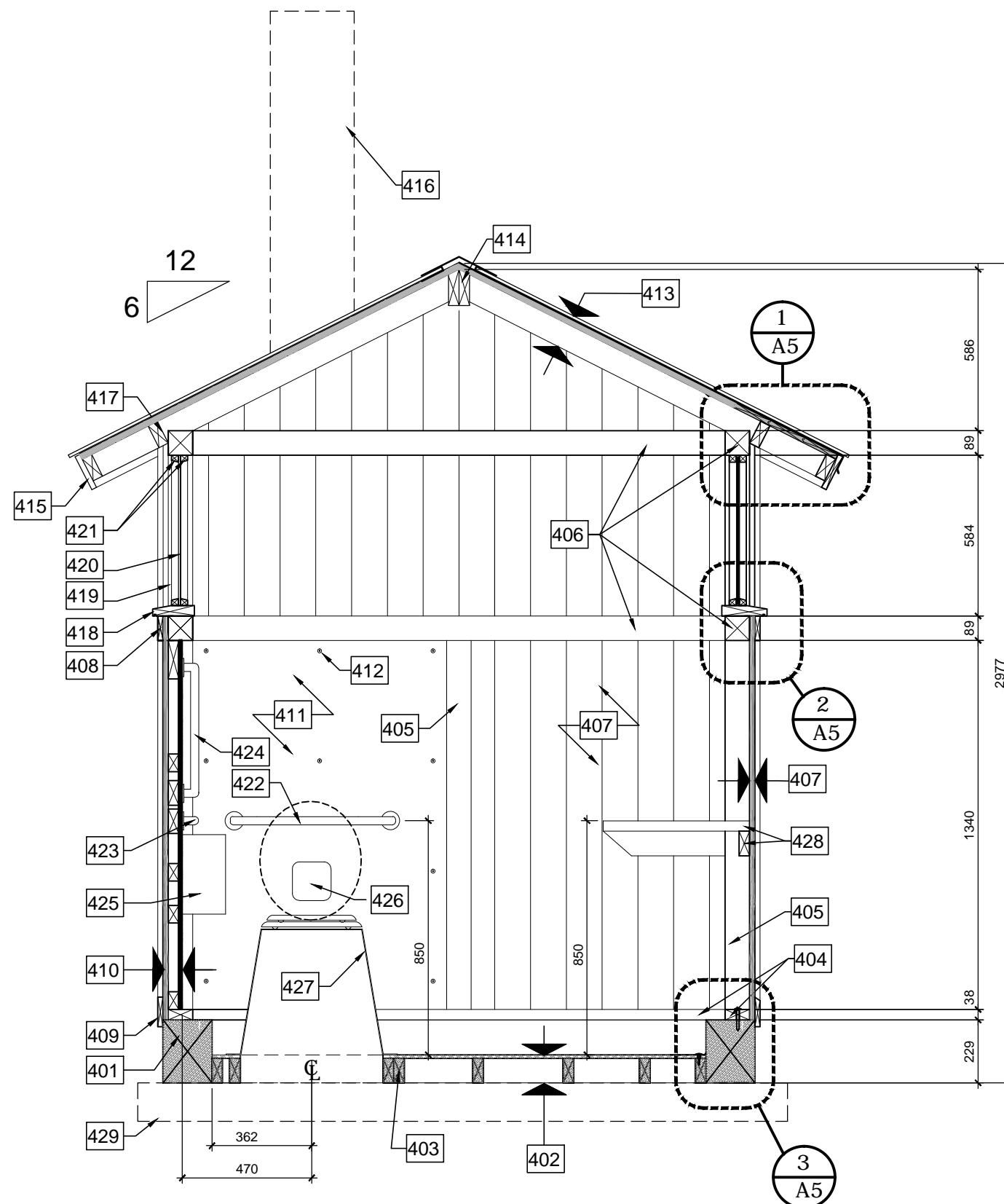
425. Distributeur de papier hygiénique

426. Support arrière en cèdre. Voir détail 5/A-5

427. Colonne montante de toilette sans eau, avec siège et couvercle

428. Tablette en cèdre au coin, avec ancrages 38 x 89

429. Socle temporaire en bois pour le transport et l'entreposage. À enlever après installation finale. Voir notes générales C.



COUPE B-B

NOTES GÉNÉRALES

- A. L'entrepreneur est responsable de vérifier toutes les dimensions. Il est interdit de relever des dimensions à l'échelle sur les dessins.
- B. Tous les travaux doivent être conformes à la norme CAN/CSA-B651-12 *Conception accessible pour l'environnement construit*.
- C. Fournir le contreventement diagonal temporaire intérieur et extérieur pour assurer la stabilité au cours du transport.
- D. Il est interdit d'utiliser des panneaux de contreplaqué, des panneaux OSB ou d'autres produits de bois manufacturé.
- E. Pour les détails concernant les matériaux et les finis, se référer au devis.

issued or revised
émis ou révisé

no.	description	date
3	POUR SOUMISSION	2013-12-03
2	FOR TRANSLATION	2013-11-04
1	FOR REVIEW	2013-10-10

project
projet

TOILETTE ACCÈS UNIVERSEL

drawing
dessin

TYPE « A » DÉTAILS

approved by
approuvé par

designed by
conçu par

drawing
dessiné par

K DORNER

date
2013-10-10

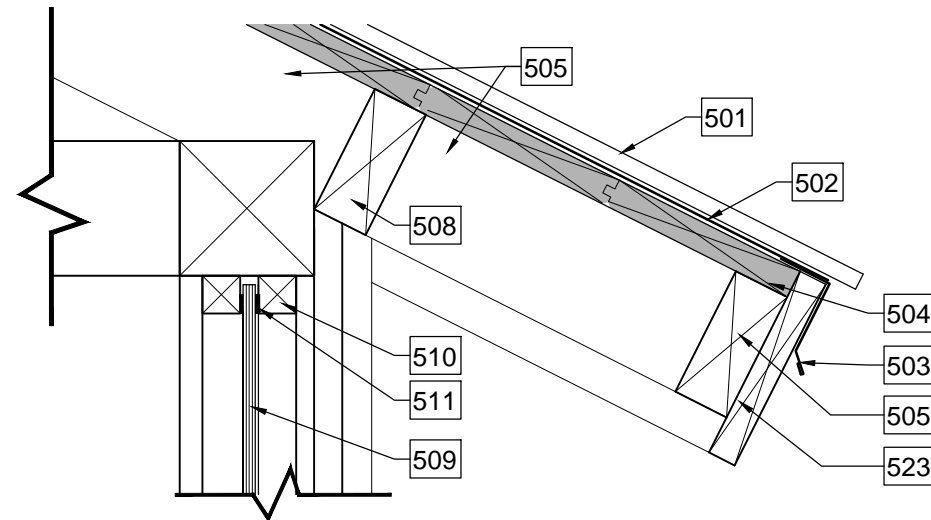
scale
échelle **1:5**

NCC project no.
no. du projet de la CCN

sheet no.
no. de la feuille

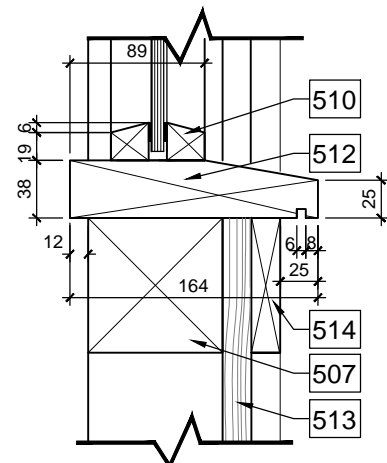
DC3000-10

A-5



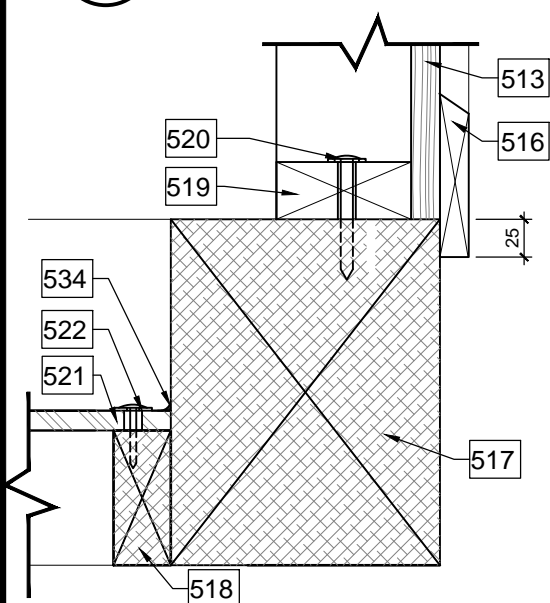
1 DÉTAIL EN COUPE À L'AVANT-TOIT OU À LA TÊTE DE LA FENÊTRE

A5



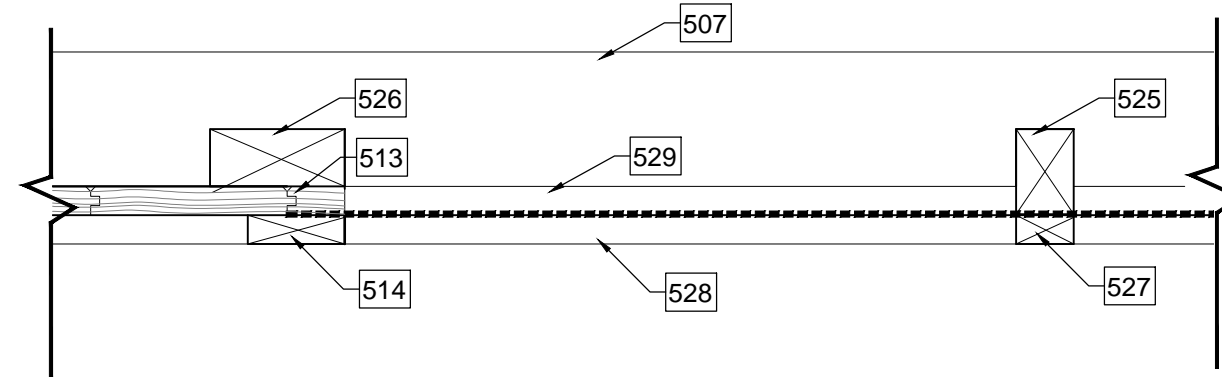
2 DÉTAIL EN COUPE À L'APPUI DE FENÊTRE

A5



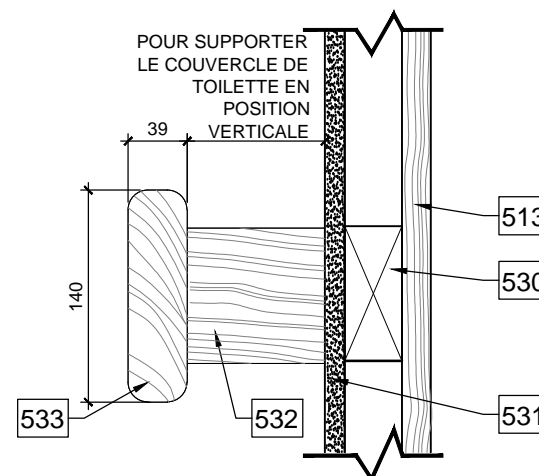
**3 DÉTAIL EN COUPE À LA
JONCTION MUR ET PLANCHER**

A5



4 DÉTAIL EN PLAN AU PANNEAU DE VENTILATION

A5



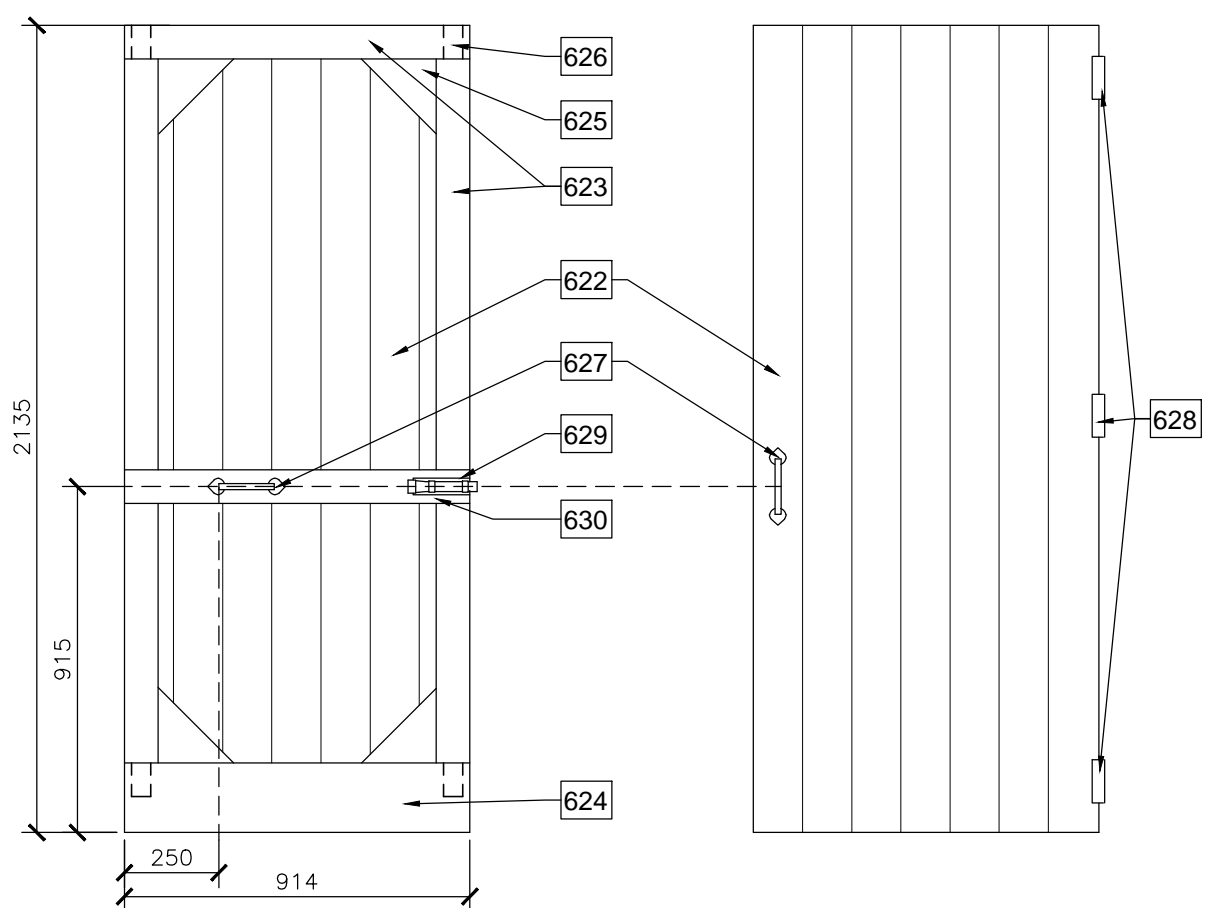
5 DÉTAIL DU DOSSIER

A5

NOTES - DESSIN A-5

- 501. Toiture en métal préfini
- 502. Membrane d'étanchéité autoadhésive (pour la glace et l'eau)
- 503. Solin larmier en métal préfini
- 504. Platelage de toit de 19 x 140 en cèdre langueté et bouveté
- 505. Sous-planche de bordure en cèdre 39 x 89
- 506. Chevron en cèdre 38 x 89 avec entaille
- 507. Poutre en cèdre 89 x 89
- 508. Blocage en cèdre 38 x 89
- 509. Vitrage en plastique translucide. Dimensionner les panneaux pour permettre un espace de dilatation de 6mm entre les bords du panneau et le cadre en bois
- 510. Parclose en cèdre biseauté 25 x 25 mm
- 511. Ruban de joint d'étanchéité en néoprène à cellules fermées 3 x 13 mm
- 512. Appui de fenêtre en cèdre 38mm, biseauté et entaillé en-dessous en larmier
- 513. Revêtement en cèdre langueté et bouveté 19 x 140
- 514. Garniture en cèdre 19 x 64
- 515. Événail en métal déployé
- 516. Garniture en cèdre 19 x 114 - Biseauter le bord supérieur
- 517. Poutre périmétrique armée en plastique recyclé 178 x 229

- 518. Traverse solive de plancher armée en plastique recyclé 38 x 89
- 519. Sablière basse de 38 x 89 en cèdre
- 520. Tirefond et rondelle galvanisés - Préforer des trous surdimensionnés
- 521. Plancher en plastique HDPE texturé 13 mm avec joints soudés
- 522. Vis à tête cylindrique bombée en acier inoxydable avec rondelle de protection en acier inoxydable. Préforer des trous surdimensionnés dans le plancher en plastique HDPE espacés uniformément à ± 340 mm c/c et fixer à la charpente en-dessous SUR LE PÉRIMÈTRE DU PLANCHER SEULEMENT.
- 523. Planche de bordure en cèdre 19 x 140
- 524. Porte en bois massif
- 525. Cèdre 38 x 57 s'étendant de la poutre en bas aux chevrons en haut
- 526. Cèdre 38 x 89 s'étendant de la poutre en bas aux chevrons en haut
- 527. Garniture en cèdre 19 x 38
- 528. Garniture en cèdre 19 x 114
- 529. Blocage en cèdre 19 x 89
- 530. Blocage massif 38 mm
- 531. Panneau de ciment 13 mm, fini peinture
- 532. Bloc en cèdre 89 x 89
- 533. Plaque en cèdre 38 x 140 x 140, angles et bords arrondis
- 534. Joint en polyuréthane sur le périmètre du plancher dans la sablière basse



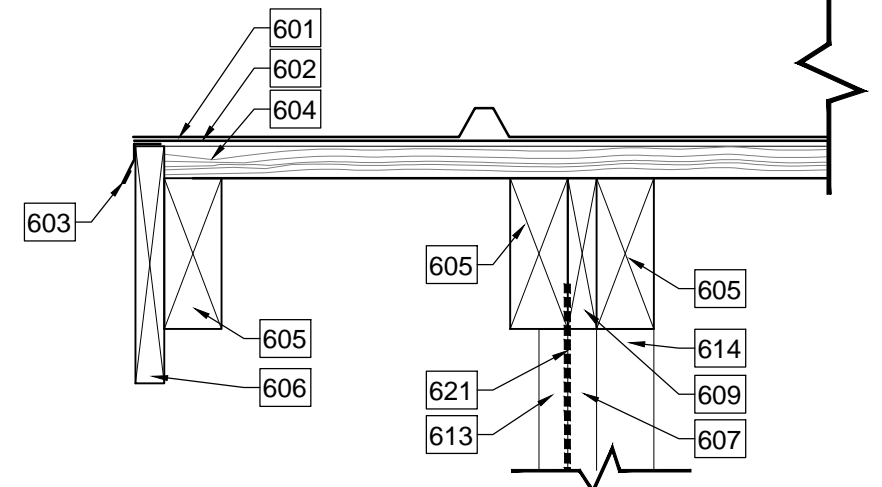
1 ÉLEVATION INTÉRIEURE DE LA PORTE 1:20

2 ÉLEVATION EXTÉRIEURE DE LA PORTE 1:20

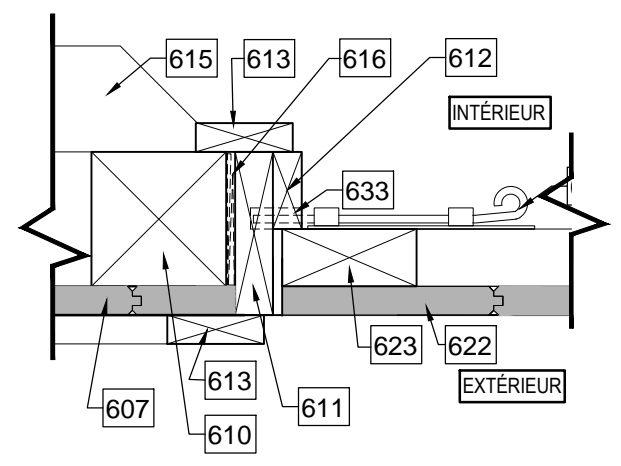
NOTES - DESSIN A-6

- 601. Toit en métal préfini
- 602. Membrane d'étanchéité autoadhésive (pour la glace et l'eau)
- 603. Solin larmier en métal préfini
- 604. Platelage de toit de 19 x 140 en cèdre langueté et bouveté
- 605. Chevrons 39 x 89
- 606. Planche de bordure en cèdre 19 x 140
- 607. Revêtement en cèdre langueté et bouveté 19 x 140
- 608. Porte en bois massif
- 609. Blocage en cèdre 19 x 89
- 610. Cèdre 89 x 89
- 611. Jambage de porte en cèdre 25 x 108
- 612. Arrêt de porte en cèdre 19 x 51
- 613. Garniture en cèdre 19 x 64
- 614. Cèdre 38 x 89
- 615. Poutre de plancher périmétrique armée en plastique structural composite recyclé 178 x 229, entaillée et biseautée à l'ouverture de la porte
- 616. Cales en cèdre
- 617. Blocage en cèdre 19 x 89
- 618. Garniture en cèdre 19 x 114
- 619. Plancher en plastique HDPE texturé 13 mm avec joints soudés en usine

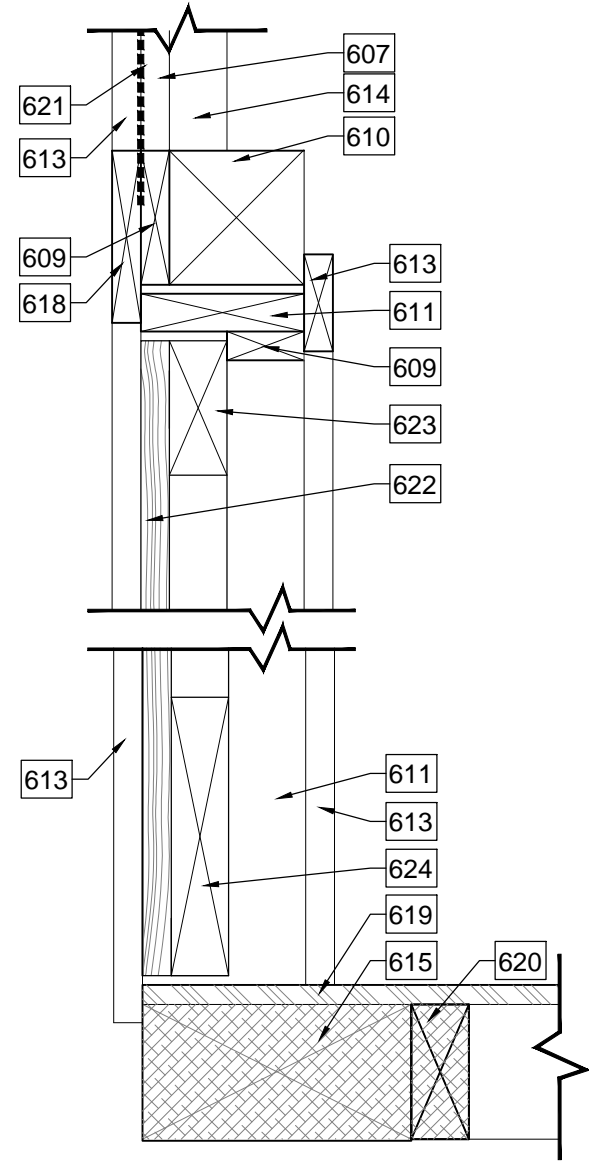
- 620. Traverse solive de plancher armée en plastique recyclé 38 x 89
- 621. Évent de métal expansé
- 622. Panneaux de porte - Assemblage à rainure et languette en cèdre 19 x 140 assorti au revêtement
- 623. Rail supérieur et montants en cèdre 38 x 89
- 624. Rail inférieur en cèdre 38 x 184
- 625. Entretoises diagonales en cèdre 38 x 140
- 626. Assemblage à tenon et mortaise (type)
- 627. Poignée en D
- 628. Charnières à ressort
- 629. Verrou coulissant
- 630. Bas à porte
- 631. Garniture en cèdre (plus loin)
- 632. Vis en acier inoxydable avec rondelle 19mmØ de protection en acier inoxydable.
- 633. Encastrement à l'arrêt de porte et du cadre pour permettre le glissement du verrou coulissant. Hauteur de l'encastrement: 50mm de plus que la hauteur du verrou coulissant et centré sur celui-ci. Le profondeur doit s'agencer avec le verrou coulissant pour fonctionnement idéal.



3 DÉTAIL EN COUPE À L'INCLINAISON DU TOIT ET AU PANNEAU DE VENTILATION 1:5



4 DÉTAIL EN PLAN AU JAMBAGE DE LA PORTE 1:5



5 DÉTAIL EN COUPE DE LA PORTE 1:5

NOTES GÉNÉRALES

- A. L'entrepreneur est responsable de vérifier toutes les dimensions. Il est interdit de relever des dimensions à l'échelle sur les dessins.
- B. Tous les travaux doivent être conformes à la norme CAN/CSA-B651-12 *Conception accessible pour l'environnement construit*.
- C. Fournir le contreventement diagonal temporaire intérieur et extérieur pour assurer la stabilité au cours du transport.
- D. Il est interdit d'utiliser des panneaux de contreplaqué, des panneaux OSB ou d'autres produits de bois manufacturé.
- E. Pour les détails concernant les matériaux et les finis, se référer au devis.

no.	description	date
3	POUR SOUMISSION	2013-12-03
2	FOR TRANSLATION	2013-11-04
1	FOR REVIEW	2013-10-10

project / projet

TOILETTE ACCÈS UNIVERSEL

drawing / dessin

TYPE « A » DÉTAILS DE PORTE

approved by / approuvé par

designed by / conçu par

drawn by / dessiné par **K DORNER**

date **2013-10-10** scale / échelle **AS NOTED**

NCC project no. / no. du projet de la CCN sheet no. / no. de la feuille

DC3000-10 **A-6**

NOTES GÉNÉRALES

- A. L'entrepreneur est responsable de vérifier toutes les dimensions. Il est interdit de relever des dimensions à l'échelle sur les dessins.
- B. Tous les travaux doivent être conformes à la norme CAN/CSA-B651-12 *Conception accessible pour l'environnement construit*.
- C. Fournir le contreventement diagonal temporaire intérieur et extérieur pour assurer la stabilité au cours du transport.
- D. Il est interdit d'utiliser des panneaux de contreplaqué, des panneaux OSB ou d'autres produits de bois manufacturé.
- E. Pour les détails concernant les matériaux et les finis, se référer au devis.

issued or revised
émis ou révisé

no.	description	date
3	POUR SOUMISSION	2013-12-03
2	FOR TRANSLATION	2013-11-04
1	FOR REVIEW	2013-10-10

project
projet

**TOILETTE ACCÈS
UNIVERSEL**

drawing
dessin

TYPE « A »

**DESSINS SCHÉMATIQUES
D'INSTALLATION**

approved by
approuvé par

designed by
conçu par

drawn by
dessiné par

K DORNER

date
2013-10-10

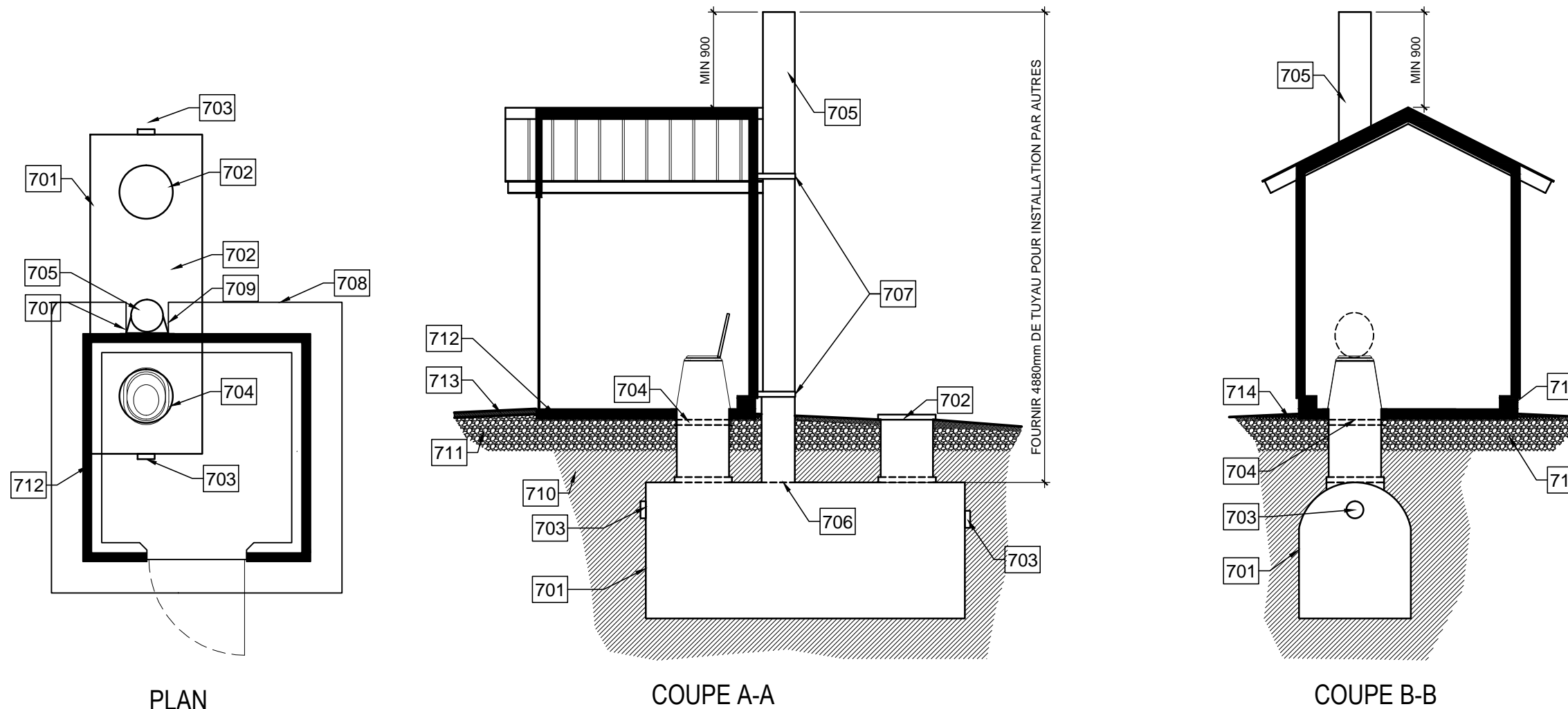
scale
échelle 1:50

NCC project no.
no. du projet de la CCN

sheet no.
no. de la feuille

DC3000-10

A-7



PLAN

COUPE A-A

COUPE B-B

1 DESSINS SCHÉMATIQUES D'INSTALLATION (POUR INFORMATION SEULEMENT)
A7

NOTES - DESSIN A-7

- 701. Réservoir de rétention
- 702. Colonne regard de nettoyage du réservoir avec couvercle
- 703. Boucher et sceller les sorties aux extrémités du réservoir
- 704. Toilette sans eau installée au-dessus de la colonne du réservoir
- 705. Tuyau de ventilation de 305 mm Ø en poly noir, s'étendant du dessus du réservoir jusqu'à 900 mm au-dessus du faite du toit
- 706. Découper une ouverture sur le dessus du réservoir pour recevoir le tuyau de ventilation. Fixer et sceller le tuyau de ventilation au réservoir.
- 707. Contreventements galvanisés de la cheminée de ventilation. Bandes murales Selkirk 10S-WB ou l'équivalent approuvé.
- 708. Bord du toit au-dessus
- 709. Découpe de la toiture pour recevoir la cheminée de ventilation
- 710. Assise et matériau de remblai conformément aux exigences du fabricant du réservoir
- 711. Remblai de matériau granulaire compacté
- 712. Charpente de plancher en bois plastique recyclé
- 713. Bord du sentier affleurant le plancher à l'ouverture de la porte, avec pente de 2 % en s'éloignant du bâtiment
- 714. Nivelier le terrain avec une pente éloignant l'eau du bâtiment

NOTES GÉNÉRALES

- A. L'entrepreneur est responsable de vérifier toutes les dimensions. Il est interdit de relever des dimensions à l'échelle sur les dessins.
- B. Tous les travaux doivent être conformes à la norme CAN/CSA-B651-12 *Conception accessible pour l'environnement construit*.
- C. Fournir le contreventement diagonal temporaire intérieur et extérieur pour assurer la stabilité au cours du transport.
- D. Il est interdit d'utiliser des panneaux de contreplaqué, des panneaux OSB ou d'autres produits de bois manufacturé.
- E. Pour les détails concernant les matériaux et les finis, se référer au devis.

issued or revised
émis ou révisé

no.	description	date
3	POUR SOUMISSION	2013-12-03
2	FOR TRANSLATION	2013-11-14
1	FOR COST ESTIMATE	2013-08-21

project
projet

**TOILETTE ACCÈS
UNIVERSEL**

drawing
dessin

**TYPE « B »
PLAN**

approved by
approuvé par

designed by
conçu par

drawn by
dessiné par

K DORNER

date
2013-08-21

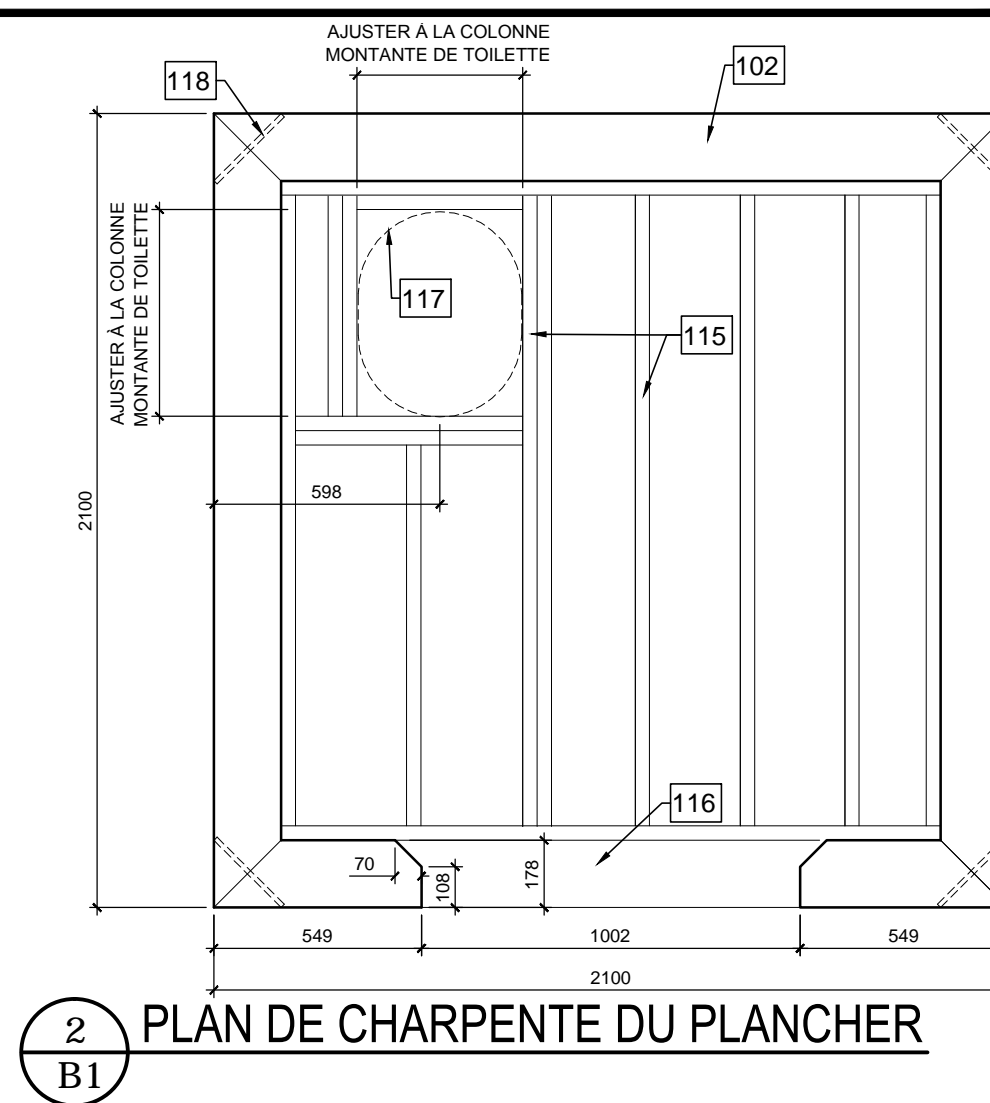
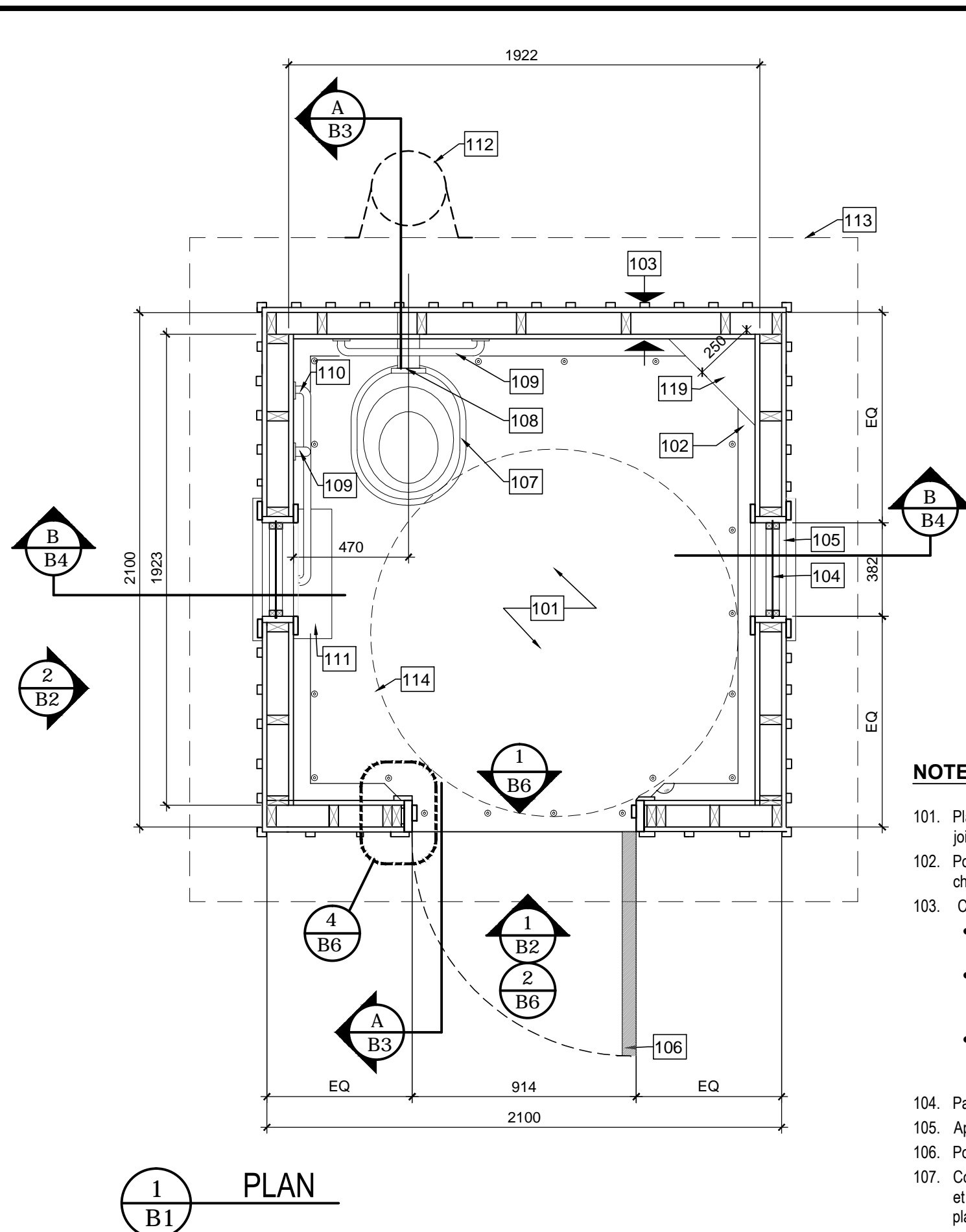
scale
échelle 1:20

NCC project no.
no. du projet de la CCN

sheet no.
no. de la feuille

DC3000-10

B-1



NOTES: DESSIN B1

101. Plancher en plastique HDPE texturé 13 mm avec joints soudés. Pour détails de fixation, voir 3/B5.
102. Poutre de plancher périmétrique : traverse de chemin de fer en plastique armé recyclé 178 x 229
103. Construction du mur extérieur type
 - Surface intérieure : planche de pin languetée et bouvetée 19 x 140, avec rainure en V
 - Charpente : poteaux EPS de première qualité 38 x 89 @ 400 mm c/c max. avec blocage horizontal @ 400 mm c/c max.
 - Revêtement extérieur : planches et lattes en cèdre (planches : 19 x 140 mm; lattes : 19 x 38 mm)
104. Panneau de vitrage en plastique translucide
105. Appui de fenêtre en cèdre biseauté.
106. Porte en bois. Voir détail sur le dessin B-6.
107. Colonne montante de toilette extérieure avec siège et couvercle. Prévoir une ouverture adéquate dans le plancher de HDPE et dans la charpente de plancher.
108. Blocage de support en bois - Voir détail 4/B5
109. Barre d'appui de 610 mm en acier inoxydable fixée sur un blocage plein. Quantité : 2
110. Barre d'appui de 915 mm en acier inoxydable fixée sur un blocage plein. Quantité : 1
111. Distributeur de papier hygiénique
112. Tuyau d'évent 305 mm Ø avec quincaillerie de support. Fourniture seulement; installation par d'autres.
113. Bord de la couverture plus haut
114. Rayon de virage 1500 mm de dégagement
115. Traverses solives de plancher armées en plastique armé recyclé 38 x 89 @ 305 mm c/c max. Doubler les traverses solives de plancher à l'ouverture de la toilette.
116. Encocher le dessus de la poutre à l'ouverture de la porte. Voir détails 3/B6 et 5/B6
117. Ouverture du plancher pour recevoir la colonne montante de toilette
118. Préforer et boulonner les angles biseautés des poutres en plastique. Fraiser les têtes de boulons, rondelles et écrous.
119. Tablette en pin au coin

NOTES GÉNÉRALES

- L'entrepreneur est responsable de vérifier toutes les dimensions. Il est interdit de relever des dimensions à l'échelle sur les dessins.
- Tous les travaux doivent être conformes à la norme CAN/CSA-B651-12 *Conception accessible pour l'environnement construit*.
- Fournir le contreventement diagonal temporaire intérieur et extérieur pour assurer la stabilité au cours du transport.
- Il est interdit d'utiliser des panneaux de contreplaqué, des panneaux OSB ou d'autres produits de bois manufacturé.
- Pour les détails concernant les matériaux et les finis, se référer au devis.

issued or revised
émis ou révisé

no.	description	date
3	POUR SOUMISSION	2013-12-03
2	FOR TRANSLATION	2013-11-14
1	FOR COST ESTIMATE	2013-08-21

project
projet

**TOILETTE ACCÈS
UNIVERSEL**

drawing
dessin

**TYPE « B »
ÉLÉVATIONS**

approved by
approuvé par

designed by
conçu par

drawn by
dessiné par

K DORNER

date
2013-08-21

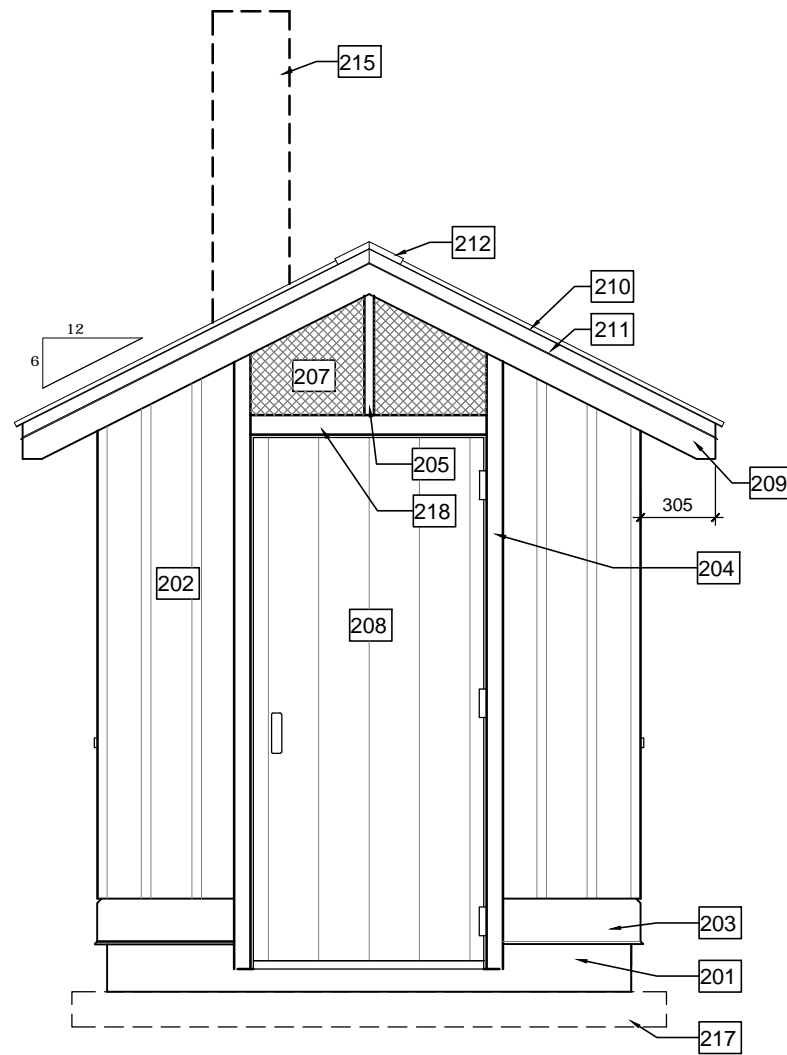
scale
échelle **1:25**

NCC project no.
no. du projet de la CCN

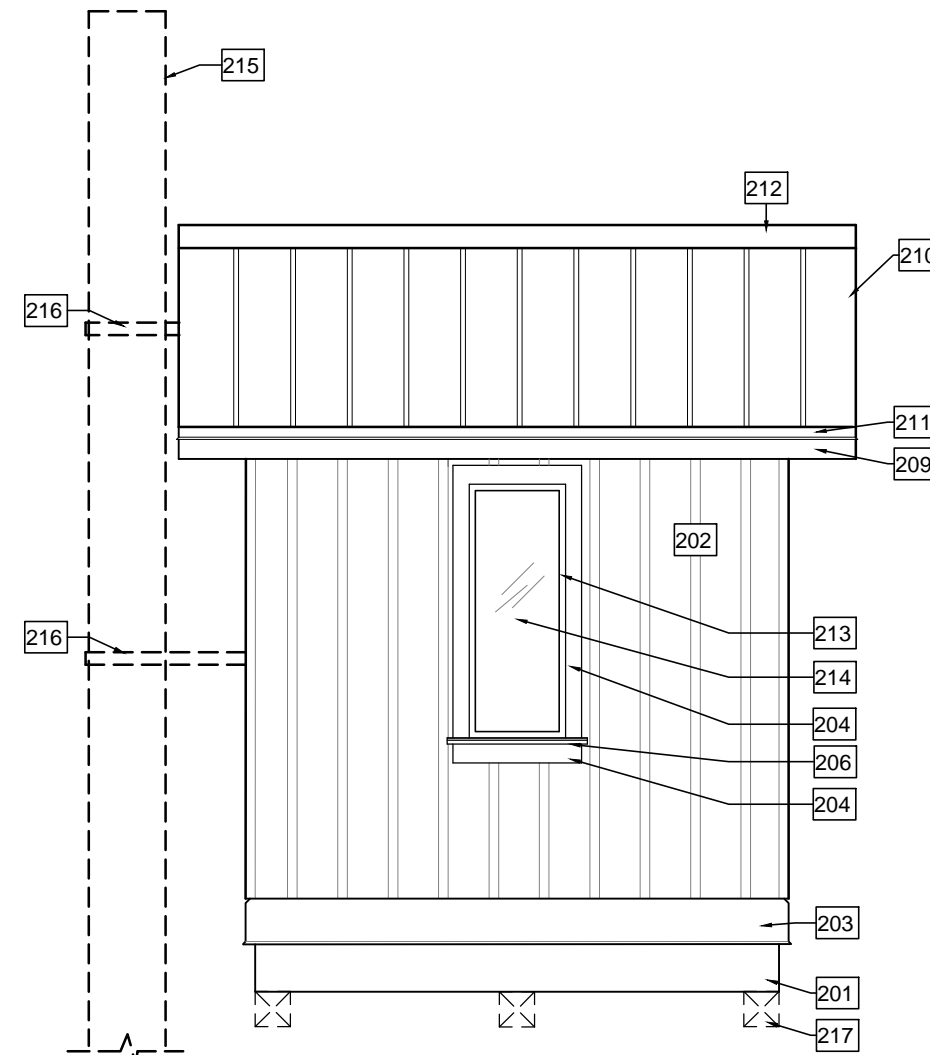
sheet no.
no. de la feuille

DC3000-10

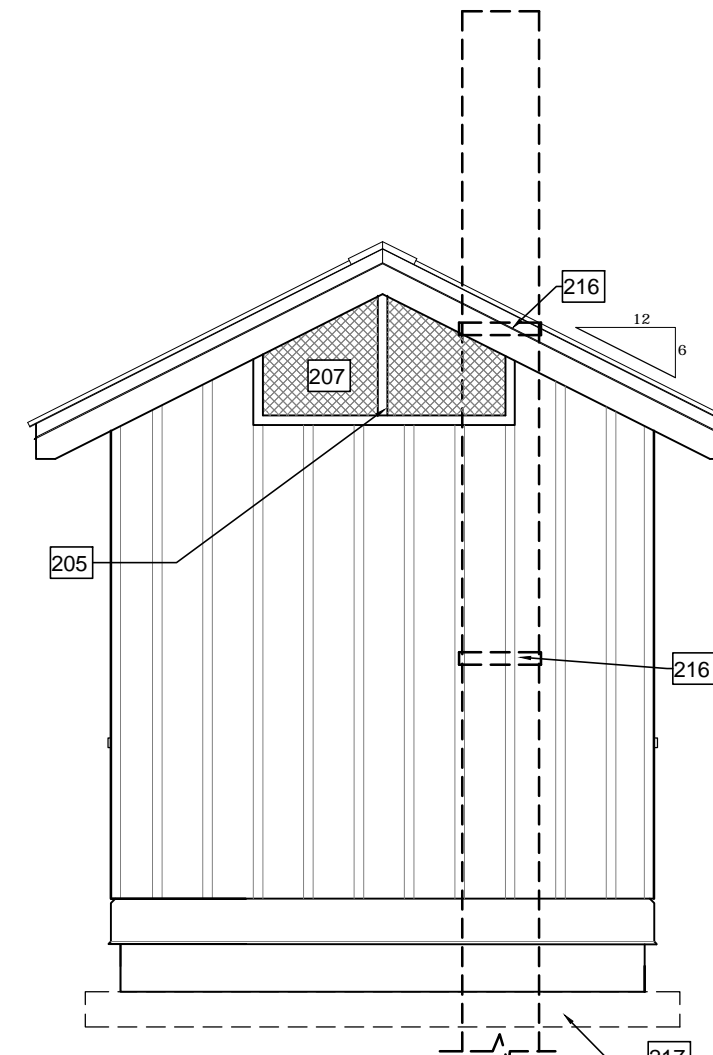
B-2



1
B2
ÉLÉVATION AVANT



2
B2
ÉLÉVATION LATÉRALE



3
B2
ÉLÉVATION ARRIÈRE

NOTES - DESSIN B-2

- Poutre de plancher périmétrique plastique structural composite armé recyclé 178 x 229
- Revêtement de planches et lattes en cèdre (planches : 19 x 140 mm; lattes : 19 x 38 mm)
- Garniture en cèdre 38 x 184 avec revêtement de solin métallique préfini
- Garniture en cèdre 19 x 64
- Garniture en cèdre 19 x 38
- Appui de fenêtre en cèdre biseauté
- Évent en métal déployé
- Porte en bois. Voir détails sur A-6.
- Planche de bordure en cèdre 19 x 140

- Couverture en tôle ondulée
- Solin larmier métallique profilé préfini
- Faitage en métal préfini avec bandes de fermeture en mousse
- Parclose en cèdre 25 x 25
- Vitrage en plastique translucide
- Cheminée de ventilation 305 mm Ø. Fourniture seulement; installation par d'autres.
- Support de cheminée de ventilation. Fournir deux bandes murales pour installation par d'autres.
- Socle temporaire en bois pour le transport et l'entreposage. À enlever après installation finale. Voir notes générales C.
- Garniture en cèdre 19 x 75

NOTES GÉNÉRALES

- L'entrepreneur est responsable de vérifier toutes les dimensions. Il est interdit de relever des dimensions à l'échelle sur les dessins.
- Tous les travaux doivent être conformes à la norme CAN/CSA-B651-12 *Conception accessible pour l'environnement construit*.
- Fournir le contreventement diagonal temporaire intérieur et extérieur pour assurer la stabilité au cours du transport.
- Il est interdit d'utiliser des panneaux de contreplaqué, des panneaux OSB ou d'autres produits de bois manufacturé.
- Pour les détails concernant les matériaux et les finis, se référer au devis.

issued or revised
émis ou révisé

no.	description	date
3	POUR SOUMISSION	2013-12-03
2	FOR TRANSLATION	2013-11-14
1	FOR COST ESTIMATE	2013-08-21

project
projet

**TOILETTE ACCÈS
UNIVERSEL**

drawing
dessin

**TYPE « B »
COUPE A-A**

approved by
approuvé par

designed by
conçu par

drawn by
dessiné par

K DORNER

date
2013-08-21

scale
échelle **1:20**

NCC project no.
no. du projet de la CCN

sheet no.
no. de la feuille

DC3000-10

B-3

NOTES - DESSIN B3

301. Poutre de plancher périphérique : traverse de chemin de fer en plastique armé recyclé 178 x 229

302. CHARPENTE DU PLANCHER

- Plancher en plastique HDPE texturé 13 mm
- Traverse solive de plancher en plastique armé recyclé 38 x 89 @ 305 mm c/c

NOTE - Lors de l'installation finale, cette charpente du plancher sera appuyée sur une assise de matériau granulaire. Fournir le support sous la charpente du plancher au cours des travaux de construction, du transport et de la livraison afin de prévenir tout fléchissement ou déformation des composantes en plastique.

303. Encocher la poutre périmétrique à l'ouverture de la porte

304. Doubler les 38 x 89 en plastique recyclé armé à l'ouverture de la toilette

305. CONSTRUCTION DU MUR EXTÉRIEUR TYPE

- Surface intérieure** : planche de pin languetée et bouvetée 19 x 140, avec rainure en V
- Charpente** : poteaux EPS de première qualité 38 x 89 @ 400 mm c/c max. avec blocage horizontal @ 400 mm c/c max.
- Revêtement extérieur** : planches et lattes en cèdre (planches : 19 x 140 mm; lattes : 19 x 38 mm)

306. Fixer la sablière basse de 38 x 89 en bois à la poutre en plastique en préforant des trous surdimensionnés dans la sablière et en la boulonnant à la poutre en plastique au moyen de tirefonds et rondelles.

307. Garniture en cèdre 38 x 184 avec revêtement de solin métallique préfini

308. Porte en bois. Voir détails sur B-6.

309. CHARPENTE DU TOIT

- Toiture de métal préfini
- Membrane d'étanchéité autoadhésive sur un platelage de toit de 19 x 140 en cèdre langueté et bouveté avec joints en V
- Chevrons en bois 38 x 89 @ 500 mm c/c (à espacements égaux)

NOTE - Les vis de toiture NE DOIVENT PAS produire de saillies au travers du dessous du platelage apparent.

310. Planche de bordure 19 x 140

311. Tuyau d'évent 305 mm Ø (Fourniture seulement, installation par d'autres)

312. Chevrons en bois 38 x 89

313. Dessous du platelage de toit en 19 x 140 en cèdre langueté et bouveté

314. Vitrage en plastique translucide

315. Parclose en cèdre 25 x 25 mm

316. Barre d'appui 610 mm vissée au blocage plein (Quantité : 2)

317. Barre d'appui 915 mm vissée au blocage plein

318. Distributeur de papier hygiénique

319. Support arrière en cèdre

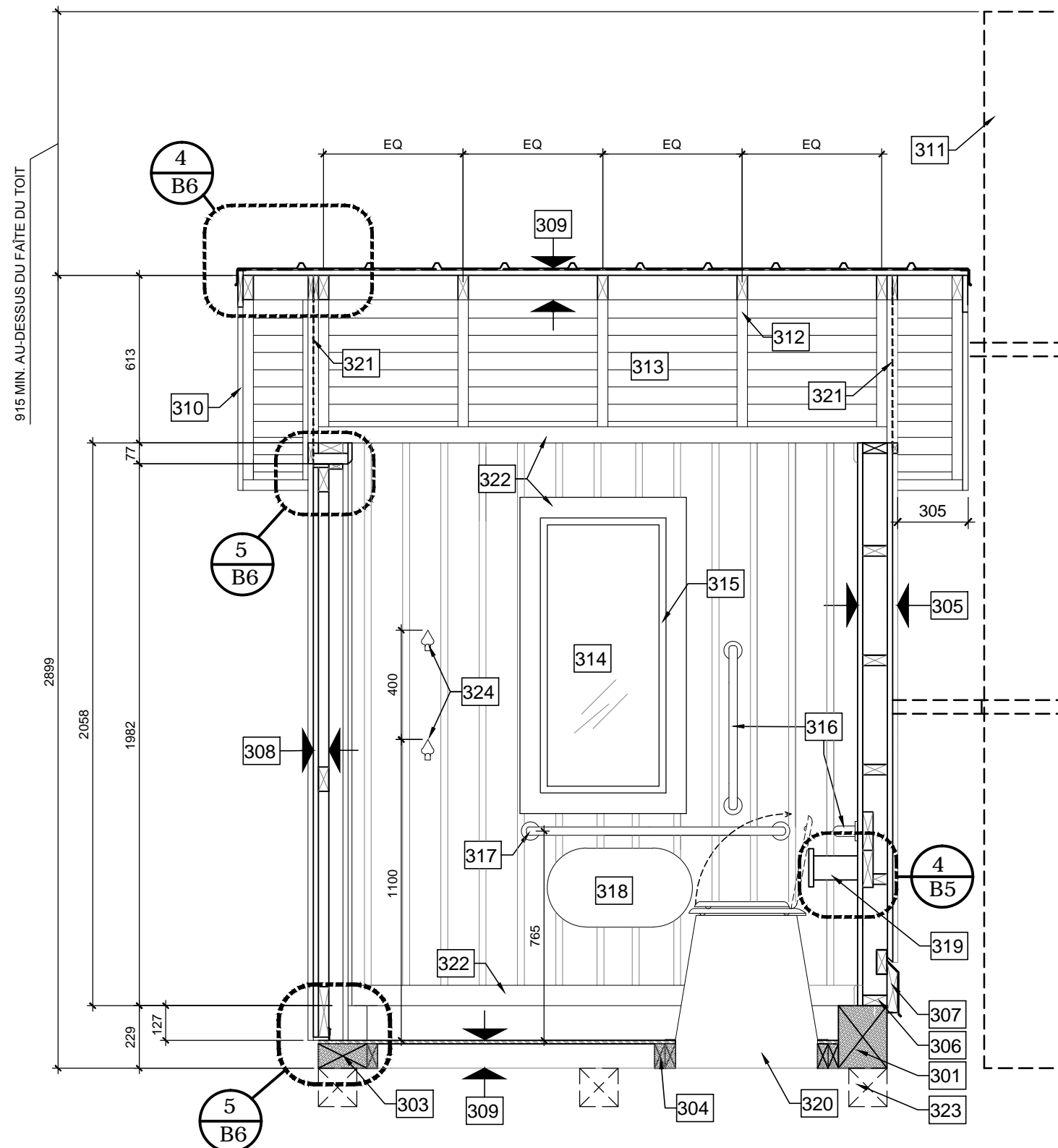
320. Colonne montante de toilette sans eau, avec siège et couvercle

321. Panneau de ventilation en acier inoxydable

322. Garniture en pin 13 x 75

323. Socle temporaire en bois pour le transport et l'entreposage. À enlever après installation finale. Voir notes générales C.

324 Crochets



COUPE A-A

NOTES GÉNÉRALES

- A. L'entrepreneur est responsable de vérifier toutes les dimensions. Il est interdit de relever des dimensions à l'échelle sur les dessins.
- B. Tous les travaux doivent être conformes à la norme CAN/CSA-B651-12 *Conception accessible pour l'environnement construit*.
- C. Fournir le contreventement diagonal temporaire intérieur et extérieur pour assurer la stabilité au cours du transport.
- D. Il est interdit d'utiliser des panneaux de contreplaqué, des panneaux OSB ou d'autres produits de bois manufacturé.
- E. Pour les détails concernant les matériaux et les finis, se référer au devis.

issued or revised
émis ou révisé

no.	description	date
3	POUR SOUMISSION	2013-12-03
2	FOR TRANSLATION	2013-11-14
1	FOR COST ESTIMATE	2013-08-21

project
projet

**TOILETTE ACCÈS
UNIVERSEL**

drawing
dessin

**TYPE « B »
COUPE B-B**

approved by
approuvé par

designed by
conçu par

drawn by
dessiné par

K DORNER

date
2013-08-21

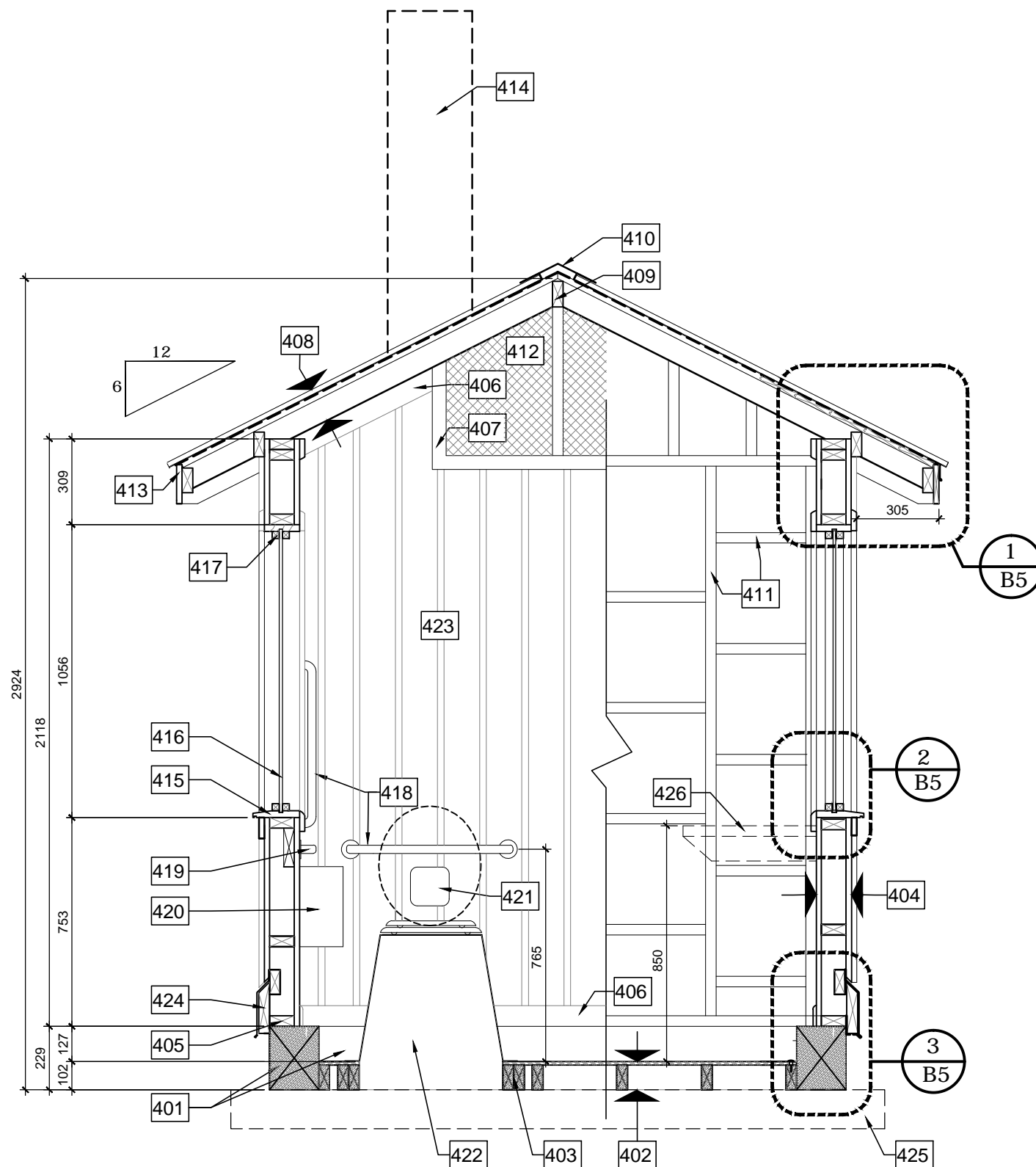
scale
échelle **1:20**

NCC project no.
no. du projet de la CCN

sheet no.
no. de la feuille

DC3000-10

B4



COUPE B-B

NOTES - DESSIN B4

401. Poutre de plancher périphérique : traverse de chemin de fer en plastique armé recyclé 178 x 229

402. CHARPENTE DU PLANCHER

- Plancher en plastique HDPE texturé 13 mm
- Traverse solive de plancher en plastique armé recyclé 38 x 89 @ 305 mm c/c

NOTE - Lors de l'installation finale, cette charpente du plancher sera appuyée sur une assise de matériau granulaire. Fournir le support sous la charpente du plancher au cours des travaux de construction, du transport et de la livraison afin de prévenir tout fléchissement ou déformation des composantes en plastique.

403. Doubler les 38 x 89 en plastique recyclé à l'ouverture de la toilette

404. CONSTRUCTION DU MUR EXTÉRIEUR TYPE

- Surface intérieure : planche de pin languetée et bouvetée 19 x 140, avec rainure en V
- Charpente : poteaux EPS de première qualité 38 x 89 @ 400 mm c/c max. avec blocage horizontal @ 400 mm c/c max.
- Revêtement extérieur : planches et lattes en cèdre (planches : 19 x 140 mm; lattes : 19 x 38 mm)

405. Sablière basse de 38 x 89 en bois - Préforer des trous surdimensionnés et boulonner à la poutre en plastique en-dessous au moyen de tirefonds et rondelles.

406. Plinthe et garniture de toit en pin 13 X 75

407. Garniture en bois 13 x 50

408. CHARPENTE DU TOIT

- Toiture de métal préfini
- Membrane d'étanchéité autoadhésive sur un platelage de toit de 19 x 140 en cèdre langueté et bouveté avec joints en V
- Chevrons en bois 38 x 89 @ ± 500 mm c/c (à espacements égaux)

NOTE - Les vis de toiture **NE DOIVENT PAS** produire de saillies au travers du dessous du platelage apparent.

409. Faitage de toiture 38 x 89

410. Capuchon de faitage en métal préfini

411. Poteau et blocage 38 x 89 @ 400 mm c/c

412. Panneau de ventilation en acier inoxydable

413. Planche de bordure en cèdre 19 x 140

414. Tuyau d'évent 305 mm Ø (Fourniture seulement, installation par d'autres)

415. Appui en cèdre biseauté

416. Vitrage en plastique translucide

417. Parcloses en cèdre 25 x 25 mm

418. Barre d'appui en acier inoxydable 610 mm vissée au blocage plein (Quantité : 2)

419. Barre d'appui en acier inoxydable 915 mm vissée au blocage plein (Quantité : 1)

420. Distributeur de papier hygiénique

421. Support arrière en cèdre. Voir détail 4/B5

422. Colonne montante de toilette sans eau, avec siège et couvercle

423. Planche de pin languetée et bouvetée 19 x 140, avec rainure en V

424. Garniture en cèdre biseauté 38 x 184 avec revêtement de solin-larmier métallique préfini

425. Socle temporaire en bois pour le transport et l'entreposage. À enlever après installation finale. Voir notes générales C.

426. Tablette en pin au coin, avec ancrages 38 x 89

NOTES GÉNÉRALES

- A. L'entrepreneur est responsable de vérifier toutes les dimensions. Il est interdit de relever des dimensions à l'échelle sur les dessins.
- B. Tous les travaux doivent être conformes à la norme CAN/CSA-B651-12 *Conception accessible pour l'environnement construit*.
- C. Fournir le contreventement diagonal temporaire intérieur et extérieur pour assurer la stabilité au cours du transport.
- D. Il est interdit d'utiliser des panneaux de contreplaqué, des panneaux OSB ou d'autres produits de bois manufacturé.
- E. Pour les détails concernant les matériaux et les finis, se référer au devis.

issued or revised
émis ou révisé

no.	description	date
3	POUR SOUMISSION	2013-12-03
2	FOR TRANSLATION	2013-11-14
1	FOR COST ESTIMATE	2013-08-21

project
projet

**TOILETTE ACCÈS
UNIVERSEL**

drawing
dessin

**TYPE « B »
DÉTAILS**

approved by
approuvé par

designed by
conçu par

drawn by
dessiné par

K DORNER

date
2013-08-21

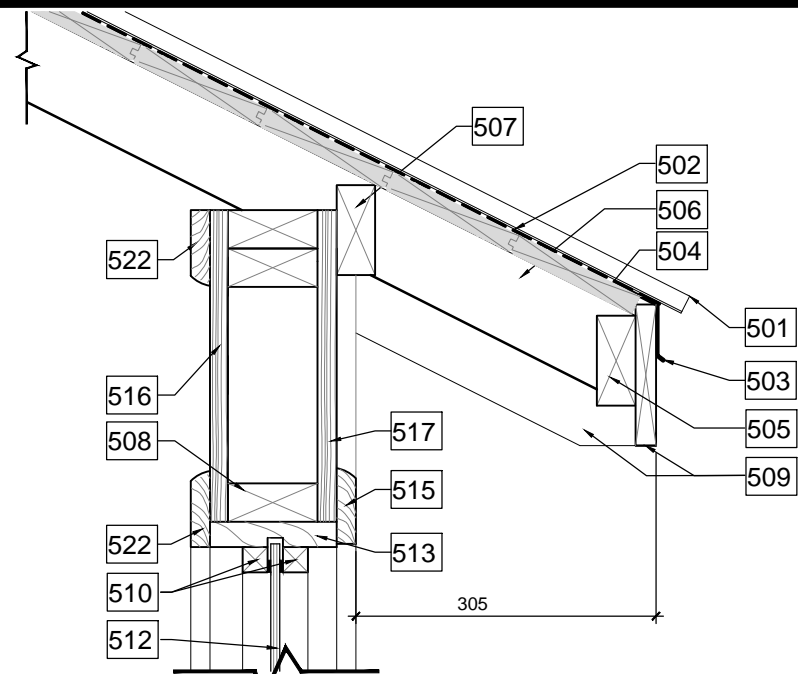
scale
échelle AS NOTED

NCC project no.
no. du projet de la CCN

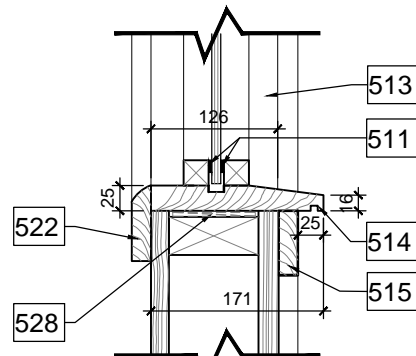
sheet no.
no. de la feuille

DC3000-10

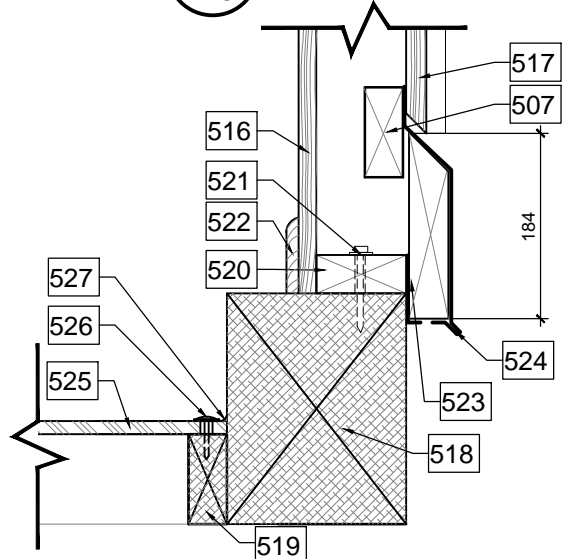
B-5



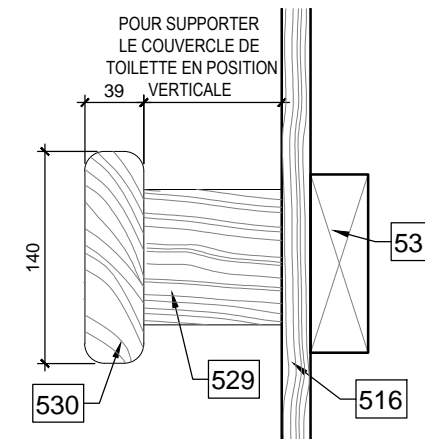
1 DÉTAIL EN COUPE DE L'AVANT-TOIT ET
DE LA TÊTE DE FENÊTRE 1:7.5



2 DÉTAIL EN COUPE DE L'APPUI DE FENÊTRE 1:7.5



3 DÉTAIL EN COUPE DE LA JONCTION
MUR-PLANCHER 1:7.5



4 DÉTAIL DU DOSSIER 1:5

NOTES - DESSIN B5

- 501. Toiture en métal préfini
- 502. Membrane d'étanchéité autoadhésive
- 503. Solin larmier en métal préfini
- 504. Platelage de toit de 19 x 140 en cèdre langueté et bouveté
- 505. Sous-planche de bordure en cèdre 39 x 89
- 506. Chevron en bois 38 x 89 avec entaille
- 507. Blocage en bois 38 x 89 entre les chevrons
- 508. Bois 38 x 89
- 509. Planche de pourtour en cèdre 19 x 140
- 510. Parclose en cèdre 25 x 25
- 511. Ruban de joint d'étanchéité en néoprène à cellules fermées 3 x 13 mm sur tout le pourtour du panneau de vitrage
- 512. Vitrage en plastique translucide. Dimensionner les panneaux pour permettre un espace de dilatation de 6mm entre les bords du panneau et le cadre en bois
- 513. Jambage de fenêtre en cèdre 25 x 126
- 514. Appui de fenêtre en cèdre, biseauté et entaillé en-dessous en larmier
- 515. Garniture en cèdre 19 x 64
- 516. Planche de pin languetée et bouvetée 19 x 140, avec rainure en V
- 517. Revêtement de planches et lattes en cèdre 19 x 140
- 518. Poutre de plancher périphérique en plastique structural composite armé recyclé 178 x 229
- 519. Traverse solive de plancher armée en plastique recyclé 38 x 89
- 520. Sablière basse de 38 x 89 en cèdre
- 521. Préforer des trous surdimensionnés dans la sablière basse en bois et boulonner à la poutre en plastique au moyen de tirefonds et rondelles
- 522. Moulure en pin 13 x 75
- 523. Planche de garniture en cèdre biseautée 38 x 184
- 524. Solin en métal préfini avec larmier
- 525. Plancher en plastique HDPE texturé 13 mm avec joints soudés en usine
- 526. Vis à tête cylindrique bombée en acier inoxydable avec rondelle de protection en acier inoxydable. Préforer des trous surdimensionnés dans le plancher en plastique HDPE espacés uniformément à ± 300 mm c/c et fixer à la charpente en-dessous SUR LE PÉRIMÈTRE DU PLANCHER SEULEMENT.
- 527. Joint en polyuréthane sur le périmètre du plancher entre le plancher en plastique HDPE et la poutre en plastique
- 528. Cales en cèdre
- 529. Bloc en cèdre 89 x 89
- 530. Plaque en cèdre 38 x 140 x 140, angles et bords arrondis
- 531. Blocage massif 38 x 140 min.

NOTES GÉNÉRALES

- A. L'entrepreneur est responsable de vérifier toutes les dimensions. Il est interdit de relever des dimensions à l'échelle sur les dessins.
- B. Tous les travaux doivent être conformes à la norme CAN/CSA-B651-12 *Conception accessible pour l'environnement construit*.
- C. Fournir le contreventement diagonal temporaire intérieur et extérieur pour assurer la stabilité au cours du transport.
- D. Il est interdit d'utiliser des panneaux de contreplaqué, des panneaux OSB ou d'autres produits de bois manufacturé.
- E. Pour les détails concernant les matériaux et les finis, se référer au devis.

issued or revised
émis ou révisé

no.	description	date
3	POUR SOUMISSION	2013-12-03
2	FOR TRANSLATION	2013-11-14
1	FOR COST ESTIMATE	2013-08-21

project
projet

**TOILETTE ACCÈS
UNIVERSEL**

drawing
dessin

**TYPE « B »
DÉTAILS**

approved by
approuvé par

designed by
conçu par

drawn by
dessiné par **K DORNER**

date
2013-08-21

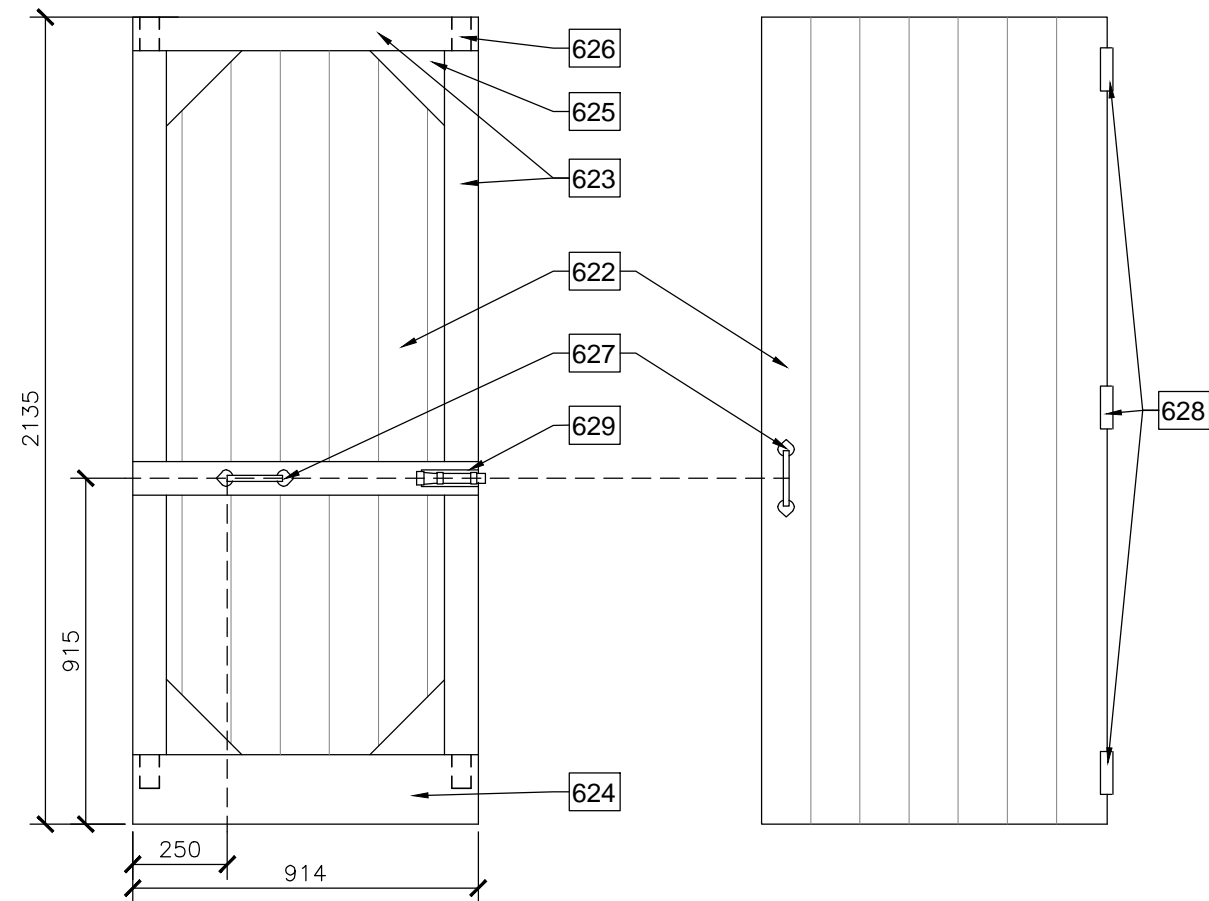
NCC project no.
no. du projet de la CCN

scale
échelle **1:5**

sheet no.
no. de la feuille

DC3000-10

B-6



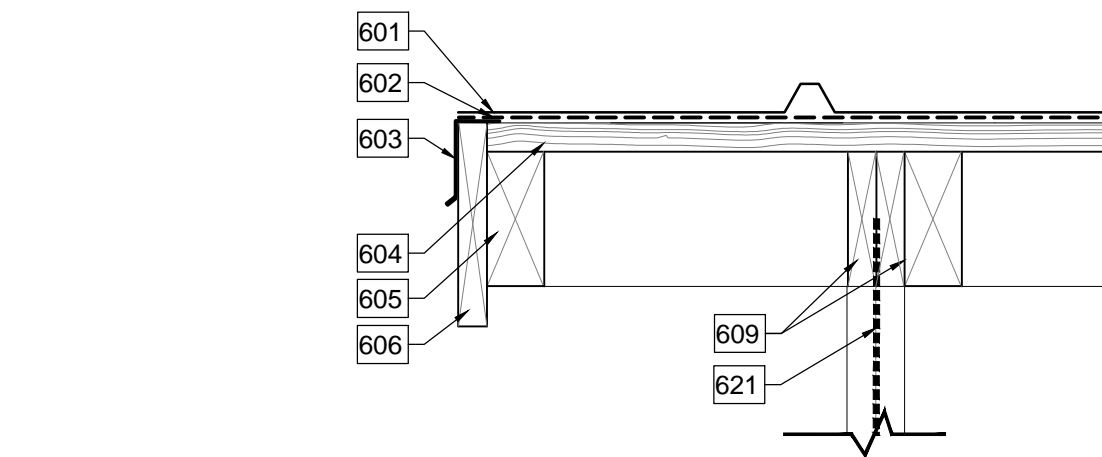
1
B6 **PORTE - ÉLÉVATION
INTÉRIEURE** 1:20

2
B6 **PORTE - ÉLÉVATION
EXTÉRIEURE** 1:20

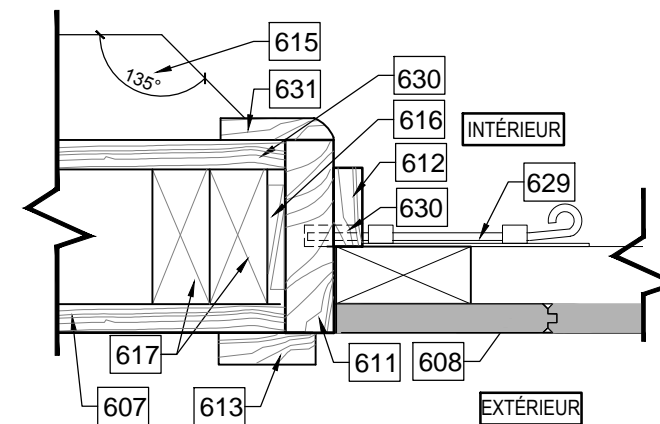
NOTES - DESSIN B-6

601. Toiture en métal préfini
602. Membrane d'étanchéité autoadhésive
603. Solin larmier en métal préfini
604. Platelage de toit de 19 x 140 en cèdre langueté et bouveté
605. Chevrons 39 x 89
606. Planche de bordure en cèdre 19 x 140
607. Revêtement en cèdre langueté et bouveté
608. Porte en bois
609. Blocage et garniture en cèdre 19 x 89
610. Garniture en cèdre 19 x 75
611. Jambage de porte en cèdre 38 x 127
612. Arrêt de porte en cèdre 19 x 51
613. Garniture en cèdre 19 x 64
614. Réservé
615. Poutre de plancher périmétrique en plastique structural composite armé recyclé 178 x 229, entaillée et biseautée à l'ouverture de la porte
616. Cales en cèdre

617. Charpente en cèdre 38 x 89
618. Réservé
619. Plancher en plastique HDPE texturé 13 mm avec joints soudés en usine
620. Traverse solive de plancher en plastique armé recyclé 38 x 89
621. Évent de métal expansé en acier inoxydable
622. Panneaux de porte - Assemblage à rainure et languette en cèdre 19 x 140
623. Rail supérieur, montants et entretoises diagonales en cèdre 38 x 89
624. Rail inférieur en cèdre 38 x 184
625. Entretoises diagonales en cèdre 38 x 140
626. Assemblage à tenon et mortaise (type)
627. Poignée de porte en D
628. Charnières à ressort
629. Verrou coulissant
630. Panneau intérieur langueté et bouveté en pin 19 mm
631. Moulure en pin 13 x 75
632. Bas de porte

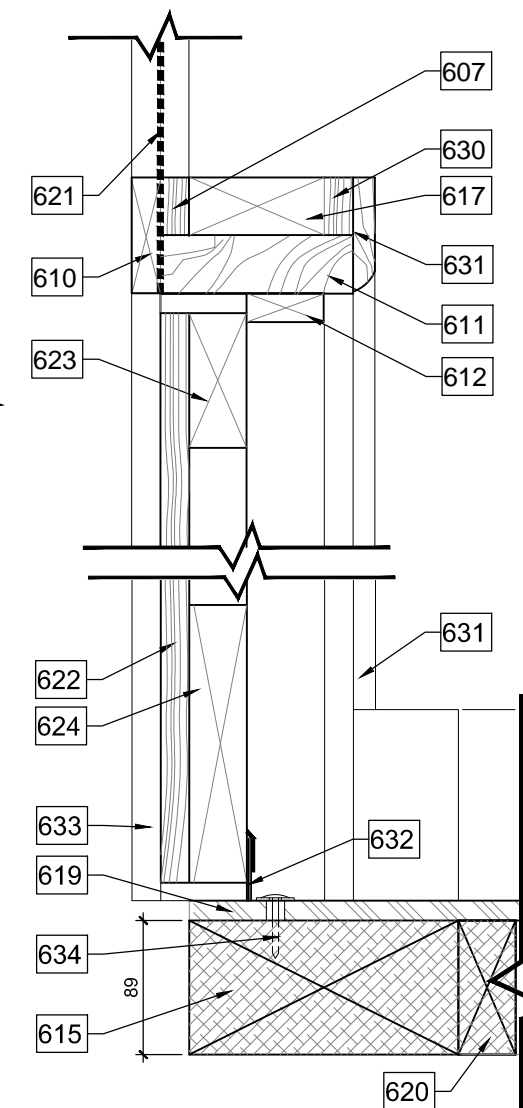


4
B6 **DÉTAIL EN COUPE À L'INCLINAISON DU TOIT
ET AU PANNEAU DE VENTILATION** 1:5



3
B6 **DÉTAIL EN PLAN AU
JAMBAGE DE LA PORTE** 1:5

633. Garniture en cèdre (plus loin)
634. Vis en acier inoxydable avec rondelle de protection en acier inoxydable.
635. Encastrement à l'arrêt de porte et du cadre pour permettre le glissement du verrou coulissant. Hauteur de l'encastrement: 50mm de plus que la hauteur du verrou coulissant et centré sur celui-ci. Le profondeur doit s'agencer avec le verrou coulissant pour fonctionnement idéal.



5
B6 **DÉTAIL EN COUPE
À LA PORTE** 1:5

NOTES GÉNÉRALES

- A. L'entrepreneur est responsable de vérifier toutes les dimensions. Il est interdit de relever des dimensions à l'échelle sur les dessins.
- B. Tous les travaux doivent être conformes à la norme CAN/CSA-B651-12 *Conception accessible pour l'environnement construit*.
- C. Fournir le contreventement diagonal temporaire intérieur et extérieur pour assurer la stabilité au cours du transport.
- D. Il est interdit d'utiliser des panneaux de contreplaqué, des panneaux OSB ou d'autres produits de bois manufacturé.
- E. Pour les détails concernant les matériaux et les finis, se référer au devis.

issued or revised
émis ou révisé

no.	description	date
3	POUR SOUMISSION	2013-12-03
2	FOR TRANSLATION	2013-11-04
1	FOR REVIEW	2013-10-10

project
projet

**TOILETTE ACCÈS
UNIVERSEL**

drawing
dessin

TYPE "B"

**DESSINS SCHÉMATIQUES
D'INSTALLATION**

approved by
approuvé par

designed by
conçu par

drawn by
dessiné par

K DORNER

date
2013-10-10

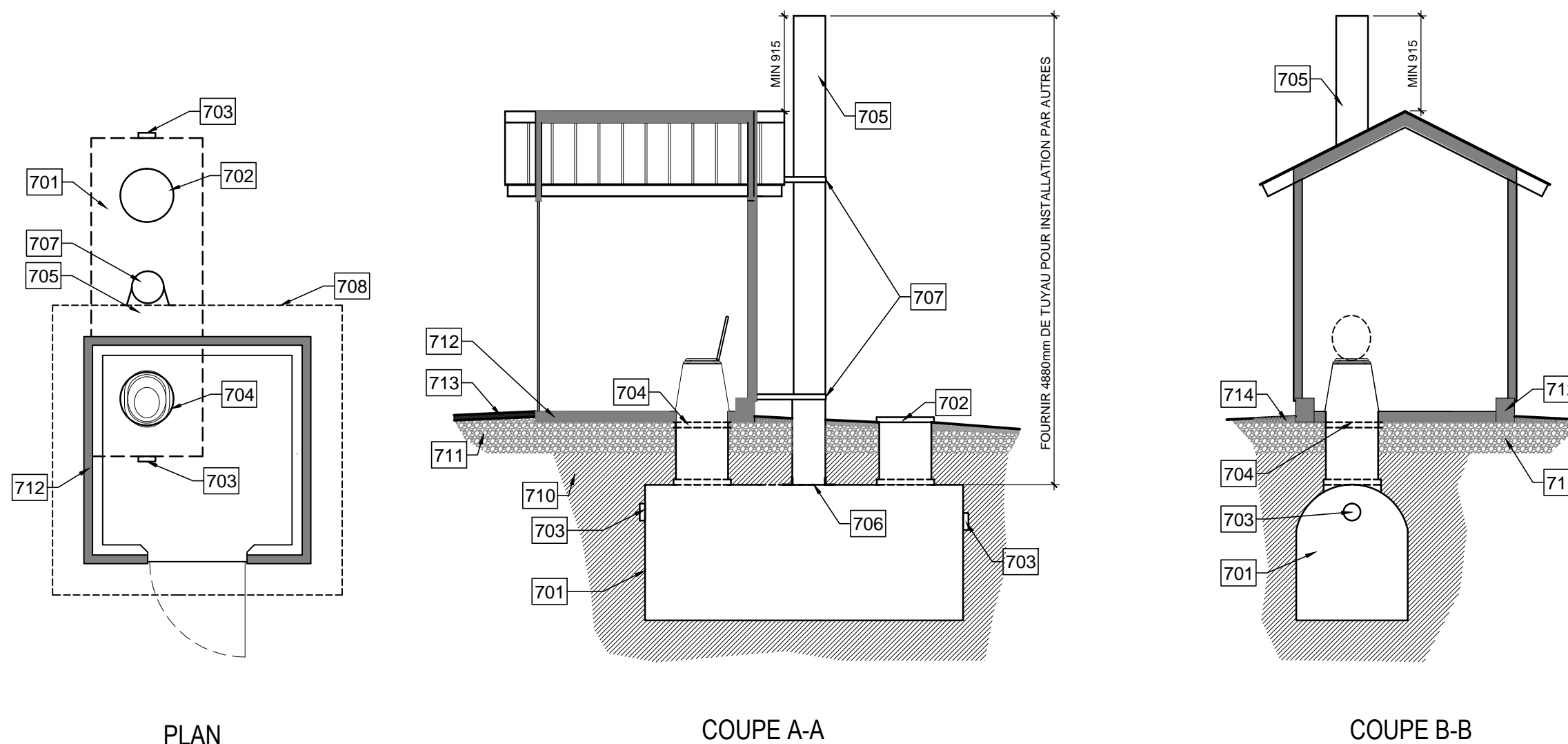
scale
échelle **1:50**

NCC project no.
no. du projet de la CCN

sheet no.
no. de la feuille

DC3000-10

B7



PLAN

COUPE A-A

COUPE B-B

1 **DESSINS SCHÉMATIQUES D'INSTALLATION (POUR INFORMATION SEULEMENT)**
B7

NOTES - DESSIN B-7

- 701. Réservoir de rétention
- 702. Colonne regard de nettoyage du réservoir avec couvercle
- 703. Boucher et sceller les sorties aux extrémités du réservoir
- 704. Toilette sans eau installée au-dessus de la colonne du réservoir
- 705. Tuyau de ventilation de 305 mm Ø en poly noir, s'étendant du dessus du réservoir jusqu'à 900 mm au-dessus du faite du toit
- 706. Découper une ouverture sur le dessus du réservoir pour recevoir le tuyau de ventilation. Fixer et sceller le tuyau de ventilation au réservoir.
- 707. Contreventements galvanisés de la cheminée de ventilation. Bandes murales Selkirk 10S-WB ou l'équivalent approuvé.
- 708. Bord du toit au-dessus
- 709. Réservé
- 710. Assise et matériau de remblai conformément aux exigences du fabricant du réservoir
- 711. Remblai de matériau granulaire compacté
- 712. Charpente de plancher en bois plastique recyclé
- 713. Bord du sentier affleurant le plancher à l'ouverture de la porte, avec pente de 2 % en s'éloignant du bâtiment
- 714. Nivelier le terrain avec une pente éloignant l'eau du bâtiment